

# **LE CONSEIL MUNICIPAL DE TILH 2014-2020**

## **Le Maire**



**Jean DARRASPEN**

### **1<sup>er</sup> Adjoint**



**Jackie THOUANEL**

### **2<sup>ème</sup> Adjoint**



**Bernadette CAMPAGNE-IBARCQ**

### **3<sup>ème</sup> Adjoint**



**Henri VELLO**

### **4<sup>ème</sup> Adjoint**



**Jean-Claude GRIHON**



**Patrick SARRAUTE**



**Henri LALANNE**



**Jean-François COUTURE**



**Séverine DELMONT**



**Christine OBLE-LE CORRE**



**Jacques CASTERA**



**Arnaud DELEPIERRE**



**Mariannick TOURNIS**



**Bruno ALLAL**



**Jean BASTIAT**



**Le Conseil municipal de Tilh réuni sous le buste de Marianne le 4 avril 2014**

<b>COMMISSIONS MUNICIPALES</b>									
Conseiller	Finances	Appel d'offres	Voirie	Bâtiments	Fêtes et sports	CCAS Aide sociale	Agriculture, calamités agricoles	Fleurissement	Cimetière
ALLAL	ALLAL			ALLAL					
BASTIAT			BASTIAT	BASTIAT					
CAMPAGNE-IBARCQ	CAMPAGNE	CAMPAGNE			CAMPAGNE		CAMPAGNE	CAMPAGNE	
CASTERA				CASTERA				CASTERA	CASTERA
COUTURE					COUTURE				COUTURE
DARRASPEN	DARRASPEN	DARRASPEN	DARRASPEN	DARRASPEN	DARRASPEN	DARRASPEN	DARRASPEN	DARRASPEN	DARRASPEN
DELEPIERRE			DELEPIERRE				DELEPIERRE		
DELMONT	DELMONT					DELMONT	DELMONT	DELMONT	
GRIHON	GRIHON	GRIHON	GRIHON		GRIHON		GRIHON		
LALANNE		LALANNE	LALANNE	LALANNE			LALANNE		
OBLE LE CORRE	OBLE LE CORRE							OBLE LE CORRE	
SARRAUTE			SARRAUTE		SARRAUTE				
THOUANEL	THOUANEL	THOUANEL	THOUANEL	THOUANEL		THOUANEL			
TOURNIS		TOURNIS		TOURNIS				TOURNIS	
VELLO	VELLO	VELLO	VELLO			VELLO			

**CCAS hors Conseil municipal**

Josette FARBOS Annie LAGELOUZE Marcel LARROUTURE

René SAINTMARTIN



Responsable commission

## **Le Mot du Maire**

Nous débutons cette nouvelle année avec l'espoir de ne pas revivre les dramatiques événements de 2015. Notre bel et vieux pays, fortement secoué, a su réagir dans la dignité et la solidarité que lui confèrent ses vingt à vingt-cinq siècles de civilisation.

Mais la vigilance reste de mise, et c'est pourquoi nous appliquons à notre niveau, les consignes strictes de Madame le Préfet. Pendant la durée de l'état d'urgence (prolongé jusqu'au 26 mai 2016):

« Le stationnement à l'abord des écoles et des lieux pouvant accueillir des manifestations regroupant plus de 100 personnes (*chez nous la salle polyvalente et l'église*) doit être prohibé ».

De plus, tout rassemblement de plus de 100 personnes doit être déclaré à la Mairie qui le signalera à la Préfecture : celle-ci prendra, éventuellement, les mesures de police correspondantes.

Certains maires font l'impasse sur ces directives, je pense que c'est une faute, car même dans nos petits villages, **le risque zéro n'existe pas**.

Donc, plions-nous sans états d'âme à ces nécessités sécuritaires, que j'espère momentanées, pour le bien de tous.

Notre action à la Communauté de Communes a été permanente et efficace, dans l'intérêt de notre canton en général et de notre village en particulier.

Au plan local, nous avons en 2015 réalisé quelques actions préparant l'avenir de la commune, dans 4 domaines principaux :

1-la préservation et l'embellissement de notre environnement.

2-l'amélioration de la voirie communale.

3-le désendettement de notre commune par la totalité du produit de la vente de l'ancienne Poste.

4-l'état des lieux de nos bâtiments et l'analyse des actions à mener pour entretenir ce patrimoine.

Oh ! Bien sûr, nous n'avons pas fait tout ce que nous aurions souhaité ! Mais nous recherchons les financements adéquats pour aller au maximum de nos possibilités. Vous verrez dans les pages qui suivent le cheminement de notre travail, toujours lié au souci :

- d'amélioration de notre vie quotidienne,

-de préservation de notre patrimoine

- d'amélioration de notre environnement

-du maintien du « bien-vivre » ensemble.

En 2016, nous continuerons à faire face à la baisse drastique des dotations de l'Etat, ainsi que des collectivités qui, en cascade diminuent aussi leurs aides! Mais nous privilégions au premier plan la sécurité.

C'est la raison pour laquelle je suis entré en contact avec M. le Président du Conseil Départemental, afin que ses services étudient **globalement** la sécurisation du carrefour des voies CD370 et RD 947, dit carrefour de Treignac ou de Lacrouz, et la traversée du bourg. De plus, l'adaptabilité de la circulation piétonne aux handicapés, dans le bourg, devra être effective d'ici 2021. Suite à la réponse favorable de M. Emmanuelli, j'ai organisé, assisté par Henri Vello, Maire-adjoint chargé de la voirie, une première réunion avec le responsable du Conseil Départemental, celui de l'Unité Territoriale Départementale, et l'architecte-urbaniste du Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement des Landes, afin de définir un cadre de travail pour cette étude.

Si elle aboutit, (nous le saurons vers le milieu de l'année), elle engendrera un chantier probablement étalé sur plusieurs exercices. La principale difficulté à résoudre n'est pas technique, mais la recherche des financements adéquats, ne déséquilibrant pas les finances communales.

Pour la gestion courante, nous continuons à agir avec prudence mais détermination, en préservant les deniers publics au maximum, tout en essayant d'avancer hardiment.

Pour terminer, tous mes vœux les meilleurs vous accompagnent pour cette nouvelle année,

Et que :

**Vive notre République dans un environnement que je souhaite pacifié !**

Jean Darraspen

30 janvier 2016

# SOMMAIRE

<b>LES COMMISSIONS MUNICIPALES</b>	p 02	N.A.P., Cantine, ramassage scolaire	p 33
<b>LE MOT DU MAIRE</b>	p 03	Assistantes maternelles, point Tri	p 33
<b>Chapitre 1 - L'ETAT CIVIL</b>	p 05	Déchetteries	p 33
<b>Chapitre 2 – LES FINANCES LOCALES</b>	p 06	Ramassage ordures ménagères	p 34
Tableau des annuités des emprunts		ERDF, SOGEDO	p 34
Tableau des taux contributions directes		Urbanisme	p 35
Etat des subventions aux Associations	p 07	Voirie	p 35
<b>Chapitre 3 – DECISIONS DU CONSEIL</b>	p 07	Service d'aide aux personnes âgées	p 35
1 / Les Finances	p 07	Services médico-sociaux, médecins	p 36
2 / Travaux et matériel	p 08	Infirmières, service social	p 37
3 / Voirie	p 11	Shiatsu, Chrononutrition, Psychopraticien	p 37
4 / Administration	p 12	Tarifs communaux	p 38
5 / Fleurissement	p 12	Inscription liste électorale	p 38
6 / Personnel	p 13	Maîtres de chiens dangereux	p 38
7 / Syndicats intercommunaux	p 13	Recensement militaire	p 39
8 / Social et culture	p 14	Les Ferias de Dax en bus	p 39
9 / Divers	p 16	Artisans, commerçants et entreprises	p 28
<b>Chapitre 4 – LA VIE DU VILLAGE</b>	p 20	SIETOM de Chalosse	p 40
<b>Chapitre 5 – LES ASSOCIATIONS</b>	p 23	Fiche de contact avec la Mairie	p 41
Le Comité des fêtes	p 23		
Club de Yoga	p 24		
Les Marcheurs	p 24		
Basket Arrigans	p 25		
Association paroissiale	p 26		
Les Tilhuts	p 26		
APE du RPI des Arrigans	p 27		
Le Foyer de la jeunesse	p 27		
<b>Chapitre 6 – DIVERS</b>	p 28		
Bibliothèque	p 28		
Pompiers, l'urgence médicale	p 29		
Gendarmerie	p 29		
Perception	p 30		
Taxis communautaires	p 30		
Agence postale	p 30		
Paroisse, Mairie	p 31		
Bibliothèque, Centre de loisirs, école	p 32		
Garderie	p 32		

# Chapitre 1 – L'ETAT CIVIL DE L'ANNEE 2015

## NAISSANCES

Le 17-04-2015 à Pau (64) Nolan SAN MIGUEL  
Le 17-08-2015 à Dax (40) Clément, Louis LABAIG

## MARIAGES à TILH

Le 04-07-2015 Anaïs MARLIAC et Christophe DUBROCA  
Le 08-08-2015 Edith CASSEN et Lionel, René METZGER  
Le 08-08-2015 Christelle BELLEGARDE et Frédéric, Philippe LARTIGUET  
Le 03-09-2015 Audrey DUFOURG et Marc MENSAN  
Le 14-11-2015 Isabelle, Emilienne, Monique LE SAULNIER et Laurent, Pierre, Louis GRAUBY

## MARIAGES hors TILH

Le 16-05-2015 à Lacrabe (40) Delphine FORTIN et Stéphane CASIMIRO  
Le 18-07-2015 à Habas (40) Julie LALANNE et Thomas GUILLENTEGUY  
Le 19-09-2015 à Moncayolles (64) Aurélie SAHORES et Baptiste BRACOT

## DECES à TILH

Le 29-07-2015 Marie PEDUCASSE veuve PEDUCASSE  
Le 15-11-2015 Robert, Jean BAILLY

## DECES hors TILH

Le 27-02-2015 à Orthez (64) Jacques NAPIAS  
Le 24-03-2015 à Orthez (64) Henri, Louis REICHERT  
Le 13-05-2015 à Dax (40) Maurice (Hubert) FARBOS  
Le 01-06-2015 à Orthez (64) Jeanne DARRIGAND, veuve CAMPISTRON  
Le 01-06-2015 à Pau (64) Bernard BIDORET  
Le 08-06-2015 à Villeneuve s/Lot(47) Jean, Claude DARRASPEN  
Le 24-06-2015 à Dax (40) Michel, Pierre DUCOURNAU  
Le 24-08-2015 à Orthez (64) Anne-Marie SARRAMEIGNA  
Le 22-10-2015 à Orthez (64) Pierre-André LASSALLE  
Le 09-11-2015 à Sartrouville (78) Paulette LASSEGUE  
Le 13-11-2015 à Dax (40) Gaston LIVRAN  
Le 19-11-2015 à Dax (40) Céline LARRERE, veuve LACRASTE

## Chapitre 2 – LES FINANCES LOCALES

EMPRUNTS	Durée	Fin	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Mise aux normes salle polyvalente	15	2 016	13 828,24	3 457,06	0,00	0,00	0,00	0,00
Arènes, maison Crabos, toilettes	15	2 018	7 276,73	7 276,73	7 276,73	7 276,73	0,00	0,00
EPFL (Terrain Lurberri)	5	2 018				14 000,00		
Immeuble Maysonnave cimetière,etc	15	2 021	19 019,63	19 019,63	19 019,63	19 019,63	19 019,63	19 019,63
Logements Maysonnave	25	2 032	14 255,35	13 957,01	17 098,40	17 098,40	17 098,40	17 098,40
Divers 2009	15	2 024	5 219,32	5 219,32	5 219,32	5 219,32	5 219,32	5 219,32
Nouvelle mairie et galerie école	15	2 027	6 639,52	6 639,52	6 639,52	6 639,52	6 639,52	6 639,52
Nouvelle mairie et galerie école	15	2 027	4 944,93	4 944,93	4 944,93	4 944,93	4 944,93	4 944,93
Relais trésorerie	2	2 015	153 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit relais	2	2 015	129,00	516,00	40 258,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>			<b>224 432,72</b>	<b>61 030,20</b>	<b>100 456,53</b>	<b>74 198,53</b>	<b>52 921,80</b>	<b>52 921,80</b>

### TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

LIBELLES	Taux	Taux	Taux	Taux	Taux	Bases notifiées	Taux	Produit attendu
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2015	2015
Taxe d'habitation	12,48%	12,48%	12,48%	12,48%	12,48%	557 100	13,11 %	73 036,00
Taxe sur le foncier bâti	13,23%	13,23%	13,23%	13,23%	13,23%	433 900	13,89 %	60 269,00
Taxe sur le foncier non bâti	50,62%	50,62%	50,62%	50,62%	50,62%	68 300	53,16 %	36 308,00
<b>Total</b>								<b>169 613,00</b>



## SUBVENTIONS 2015 AUX ASSOCIATIONS & AUTRES PERSONNES de DROIT

### PRIVE

(Article 6574)

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de diminuer les subventions (supérieures à 50 €) de 5% environ, de manière à accorder une place aux Restos du cœur, compte-tenu qu'ils ont sur le territoire communal, des personnes nécessitant leur secours.

Cette décision est une preuve de solidarité envers les plus démunis.

A.F.L.M. Mucoviscidose :	35 €
ACCA de Tilh :	235 €
ADOT France :	35 €
AFM myopathie délégation :	50 €
Amicale des sapeurs-pompiers :	85 €
Anciens combattants des Landes :	40 €
APLI :	85 €
Association familiale :	330 €
Association non-voyants :	50 €
Association paralysés de France :	50 €
Association parents d'élèves :	85 €
Association veuves civiles :	50 €
Basket Arrigans :	4 636 €
Club course landaise :	3 500 €
Comité départemental tourisme :	50 €
Foyer de la jeunesse :	85 €
Gaule puyolaise Habas :	35 €
Groupement développement agricole :	0 €
Harmonie Pomarez :	100 €
La source :	50 €
Ligue contre le cancer Landes :	55 €
Lous Tilhuts :	85 €
Mutuelle agents du trésor :	10 €
PACT des Landes :	70 €
Restos du cœur :	165 €
Sclérose en plaques :	50 €
Secours catholique :	130 €
Yoga :	80 €
<b>TOTAL :</b>	<b>10 231 €</b>

## PARTICIPATIONS 2015 AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT

(Article 6554)

SIVU DES ARRIGANS :	44 765 €
SYDEC (assainissement collectif) :	21 412 €
Syndicat du BASSIN VERSANT	2 472 €
ALPI :	3 486 €
ADACL :	991 €
BANQUE ALIMENTAIRE :	227 €
SPA DU MARSAN :	771 €
CAUE :	95 €
CDG :	300 €
<b>TOTAL :</b>	<b>74 517 €</b>

## Chapitre 3 – LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### 1-FINANCES EXERCICE 2014

#### COMPTE ADMINISTRATIF

Le 19 février 2015, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le Compte administratif 2014 de la commune et arrête ainsi les comptes :

#### Investissement :

<b>Dépenses :</b>	
Prévu :	317 051.00
Réalisé :	135 977.97
Reste à réaliser :	77 113.00

<b>Recettes :</b>	
Prévu :	317 051.00
Réalisé :	153 561.88
Reste à réaliser :	100 483.00

#### Fonctionnement :

<b>Dépenses :</b>	
Prévu :	485 146.00
Réalisé :	476 764.08
Reste à réaliser :	0.00

<b>Recettes :</b>	
Prévu :	485 146.00
Réalisé :	517 758.75
Reste à réaliser :	0.00

#### RESULTAT DE CLOTURE

#### DE L'EXERCICE 2014 :

Excédent d'investissement :	17 583.91
Excédent de fonctionnement :	40 994.67
Excédent global :	58 578.58

#### COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE

Le 19 février 2015, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le Compte de gestion 2014 de la commune.

### FINANCES EXERCICE 2015

#### AFFECTATION DES RESULTATS 2014

Le 9 avril 2015, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats d'exploitation comme suit :

Résultat d'exploitation excédent :	40 994.67
Affectation en réserve (1068) :	40 994.67
Résultat reporté en fonctionnement :	0.00
Excédent d'investissement reporté 001:	17 583.91



### **VOTE des 3 TAXES DIRECTES LOCALES**

Le 9 avril 2015, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'augmenter le taux des 3 taxes locales de 5%, compte-tenu de la baisse des Dotations de l'Etat.

Taxe d'habitation :	13.11%
Taxe sur les propriétés bâties :	13.89%
Taxe sur les propriétés non bâties :	53.16%

Le produit fiscal attendu est de : **169 613.00 €**

Il est à noter que ce taux n'avait pas augmenté depuis **2010**. La baisse générale des dotations nous a contraints à prendre cette décision.

### **BUDGET PRIMITIF 2015**

Compte-tenu de l'incertitude pesant sur les dotations attendues de l'Etat et des diverses collectivités territoriales, le Conseil décide de gérer avec beaucoup de prudence les investissements. L'effort de désendettement de la commune se poursuit ainsi que la maîtrise des coûts de fonctionnement pour rembourser les emprunts en cours et envisager d'autres emprunts pour les investissements à venir. Après en avoir délibéré, le Conseil vote à l'unanimité le budget primitif suivant :

### **DECISIONS MODIFICATIVES**

5 demandes modificatives en investissement et en fonctionnement ont été entérinées à l'unanimité. Ces décisions ne modifient en rien le budget global. Il s'agit d'un jeu d'écritures replaçant les montants dans divers chapitres.

### **FONDS D'EQUIPEMENT DES COMMUNES**

Le 21 mai 2015, le Conseil décide de présenter pour l'obtention du F.E.C., les dépenses prévisionnelles d'investissement HT suivantes :

Ancienne mairie « Le Marquis » :	14 086.71
Côte de Cachaou (busage) :	5 300.00
Bitumage AR cantine :	1 710.00
Entrée cimetière enrobé :	2 280.00
Four cantine :	4 488.00
Stores salle associations :	1 661.00
Téléviseur :	1 023.33
Réfection piste arènes :	4 137.64
Marquise mairie :	568.00
Fenêtres cantine :	1 210.00
Stores salle du Conseil :	1 033.00
Ecran + rétroprojecteur :	1 481.50
Désherbeur thermique :	2 540.00

**Total € HT : 41 519.18**

En 2014, nous avons obtenu 5 600 € du F.E.C. pour un montant d'investissement de 37 863.36 €. Cette année, pour 41 519.18 €, le montant s'est réduit à 2 540 € (à cause d'une multiplicité d'investissements dans d'autres communes du canton). Donc, « trou » budgétaire correspondant qu'il a fallu compenser par des économies !

### **COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE**

Le 11 février 2016, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le Compte de gestion 2015 de la commune

### **COMPTE ADMINISTRATIF**

Le 11 février 2016, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le Compte administratif 2015 de la commune et arrête ainsi les comptes :

### **Investissement :**

#### **Dépenses :**

Prévu :	436 529.00
Réalisé :	371 765.16
Reste à réaliser :	26 310.00

#### **Recettes :**

Prévu :	436 529.00
Réalisé :	356 718.40
Reste à réaliser :	3 962.00

### **Fonctionnement :**

#### **Dépenses :**

Prévu :	550 525.00
Réalisé :	604 359.71

#### **Recettes :**

Prévu :	550 525.00
Réalisé :	672 251.37

### **RESULTAT DE CLOTURE**

#### **DE L'EXERCICE 2015**

Déficit d'investissement :	15 046.76
Excédent de fonctionnement :	67 891.66
Excédent global :	52 844.90



## **2-TRAVAUX et MATERIEL**

### **DETECTEURS DE FUMEE**

Pour répondre à la réglementation en vigueur, les cantonniers ont installé des détecteurs de fumée dans chaque appartement communal, un détecteur par étage.

### **ANCIENNE CANTINE**

Les toilettes de la vieille cantine étaient vétustes et peu ragoûtantes !



Nous avons décidé de les faire restaurer par les employés communaux Eric Dizabeau a carrelé les murs grâce à des faïences « fin de chantier » et Jean-Paul Lalanne a repeint l'ensemble, pour un rendu très professionnel. Un urinoir a été remplacé par un WC.

La vieille cantine servant à la fois de salle de réunion, de salle pour les TAP, et pour le Centre de loisirs, il était indispensable de rendre ces lieux propres et plus modernes ; les fenêtres qui ne fonctionnaient plus depuis longtemps ont été réparées par François Encinas.



Mais la toiture et le 1<sup>er</sup> étage sont en **très mauvais état**. Il va falloir prendre des dispositions pour restaurer cet ensemble, car on ne peut laisser se détériorer la 1<sup>ère</sup> mairie du village, appelée alors « Maison commune », construite en 1791-1792 à la demande du gouvernement de la Révolution. Cela fera partie des investissements prévisionnels de 2 016. La peinture des fenêtres et portes a été faite avec minutie par J.P. Lalanne pour à la fois protéger ces menuiseries bois, et pour égayer ce bâtiment, en bleu, identique à celle du Marquis.

### **SEPULTURE ALBERT LOUPIEN**

La tombe de ce soldat Mort pour la France en 1940 était à l'abandon et en cours de reprise. Mais Marcel Dubrasquet l'a signalée à la mairie, car c'est le seul soldat mort pendant la guerre 1939-1940.



Le Conseil municipal a donc décidé de reprendre pour le compte de la commune cette sépulture, de la remettre en état et d'en assurer l'entretien. La restauration a été rapidement menée à bien par Eric Dizabeau, pour la

satisfaction de tous. Une anecdote nous a été racontée par Marcel Dubrasquet : lors du retour du corps de ce soldat en juillet 1940, le commandant allemand de la place de Tilh (en zone occupée dès juin 1940), décida de lui rendre les honneurs avec un détachement de soldats. Le Président de la Délégation spéciale, Roger Dubrasquet, informé officiellement, fut fort embarrassé.

Il ne pouvait aller à l'encontre de la volonté de l'officier allemand ; il se tourna alors vers le père d'Albert Loupien, Jean Loupien. Ce dernier, avait survécu à Verdun et en était resté germanophobe ; il était dans l'affliction la plus totale après la perte de son fils unique. Il mit un veto formel à la volonté de l'occupant.

Mais personne ne se souvient si l'officier allemand se plia à ce refus ou bien s'il passa outre, car cela répondait à des contingences politiques de l'occupant.

### **LOCAL COMITE DES FETES**

Le local situé dans un ancien garage de l'école et attribué au Comité des fêtes a été aménagé par la confection de rangements effectués bénévolement par Jean François Couture et son menuisier à la retraite M. Bergès, que nous remercions particulièrement.

De nombreuses étagères pouvant supporter de lourdes charges ont été fabriquées en bois.

Elles ont permis de ranger notamment la vaisselle.

### **ANCIENNE MAIRIE « LE MARQUIS »**

Compte-tenu des impossibilités d'emprunt et de l'insuffisance de nos fonds propres pour aménager des logements au rez de chaussée de l'ancienne mairie (dont le devis s'élevait à 154 000 €), au Marquis, nous avons décidé de donner suite à une demande d'installation d'un cabinet paramédical.



L'isolation phonique et thermique a été réalisée à prix préférentiel par Bruno Allal, le doublage des vitrages et la porte d'entrée en aluminium par Vincent Dufau, les rideaux et stores par Protectstores, l'électricité par Christian Dupouy, la plomberie par Denis Siberchicot, et la peinture par Jean Yves Laulom.

Nous avons choisi pour ces menuiseries un bleu basque, (bleu « Fontarrabie ») pour rendre le bourg plus lumineux.

La totalité des travaux a été financée pour un montant de 14 829.13 € HT sur fonds propres de la commune.

Le délai initialement prévu a été intégralement tenu de façon à assurer la location dès le 1<sup>er</sup> août.

Lors du déroulement du chantier, une poutre a cassé brusquement pendant la nuit (photo)



Nous l'avons immédiatement étayée (Eric Dizabeau), puis consolidée en urgence (Jean Michel Dufau).

Il a fallu adjoindre 2 lambourdes et des équerres, après avoir remonté le plancher de l'étage, affaissé de 4 cm environ.

### **ARENES HENRI MEUNIER**

La piste des arènes était en très mauvais état et la Fédération de la Course Landaise nous avait signalé qu'à défaut de réfection dans les 2 ans, il y avait un risque de ne plus autoriser de course formelle à Tilh. Donc la commune a fait refaire la totalité de la piste.

Jean Claude Grihon a été le porte-parole des Cour-sayres. Les travaux ont été supervisés par Henri Vello.



Une équipe d'une vingtaine de bénévoles, que la municipalité remercie chaleureusement, est venue prêter main forte au pelliste, avec tracteurs et remorques. Le coût global s'est tout de même élevé à 3 597.64 € HT.

### **SALLE DES ASSOCIATIONS**

Après expérience de l'utilisation de cette salle pendant quelques années, le Conseil a jugé utile de doter cette salle de stores et rideaux occultants, pour pouvoir projeter des films ou des documents sur écran. La réalisation a été confiée à Protectstores pour un montant de

1 494.90 € HT. Nous y avons installé en début 2016 un poste de télévision, l'antenne ayant été posée fin 2014.

### **SALLE DU CONSEIL**

Pour les mêmes raisons que pour la Salle des Associations, la salle du Conseil de la nouvelle mairie a été équipée de stores occultants. La réalisation a été confiée à la société Protectstores pour un montant de 1 179.90 € HT. La salle a été munie d'un écran mural et d'un rétroprojecteur fixe, par la société TopBiz pour un montant de 1 481.50 € HT. Cela doit nous permettre de moderniser le fonctionnement de nos réunions.

### **ECOLE COMMUNALE**

Madame la Directrice de l'école nous a demandé de planter un ou deux arbres d'ombrage pour les petits. Nous avons acquis deux érables fournis par les Pépinières Scrive (qui nous a conseillé sur cette essence), pour un montant de 241.06 € HT. Eric Dizabeau a donc planté ces deux arbres dans l'aire de jeux des enfants.



Nous avons fait réaliser ensuite un bitumage tri-couches par l'entreprise Bautiaa devant l'entrée de la cantine, impasse Saint Vincent de Paul. Le montant global est de 1 710,00 € HT.



### **CANTINE**

Le four de la cantine, détérioré par des années de bons et loyaux services a dû être remplacé par du matériel neuf, par EVI PRO (Peyrehorade), après mise en concurrence, pour un montant de 4 738.00 € HT.



## **DESHERBEUR THERMIQUE**

Par souci écologique évident, et les désherbants devant être interdits au plus tard le 31-12-2017, le Conseil municipal a décidé de se procurer, après démonstration, un désherbeur thermique auprès d'Euralis, pour un montant de 2 540.00 € HT. Ce montant a été abondé par une subvention émanant du Conseil Départemental de 660.40 € et une autre de 762.00 € émanant de l'Agerce de l'Eau Adour-Garonne. Soit un coût net pour la commune de 1 117.60 € HT.

En contrepartie, nous nous sommes engagés à ne plus utiliser du tout de désherbant sur les espaces gérés par la commune. Pour simplifier le travail (!), nous sommes tenus de par la loi, à établir chaque année un plan de désherbage communal, indiquant les zones à désherber, le moyen utilisé, etc...



Nous envisageons aussi d'essayer l'utilisation de vinaigre d'alcool à 12°, efficace paraît-il, et écologique.

## **CIMETIERE**

Le pilier droit a été déconsolidé de façon courageusement anonyme par un gros camion de marbrier, non identifié. Il a fallu déposer les 4 pierres supérieures, les reposer avec un nouveau calage, de façon à repositionner correctement le portail.

Ce sont les cantonniers, aidés par Jean-François Couture qui se sont attelés à la tâche.



Le gond arraché a été réparé, soudé et remplacé. Nous en avons profité pour remettre en état le portail. Ce travail a été très soigneusement effectué par les employés communaux, pour un rendu impeccable.

La réfection de l'entrée, dont les cailloux bloquaient trop souvent le portail, à l'extérieur et à l'intérieur du mur, a été réalisée en enrobé par l'entreprise Bautiaa pour 2 280 € HT.

Puis nous avons mis en place un panneau d'affichage pour un montant de 975.00 € HT.



Le plan numéroté des 541 tombes du cimetière et les noms correspondants y figurent classés alphabétiquement. De même, sont signalées les 98 tombes en cours de reprise, selon les arrêtés municipaux correspondants.

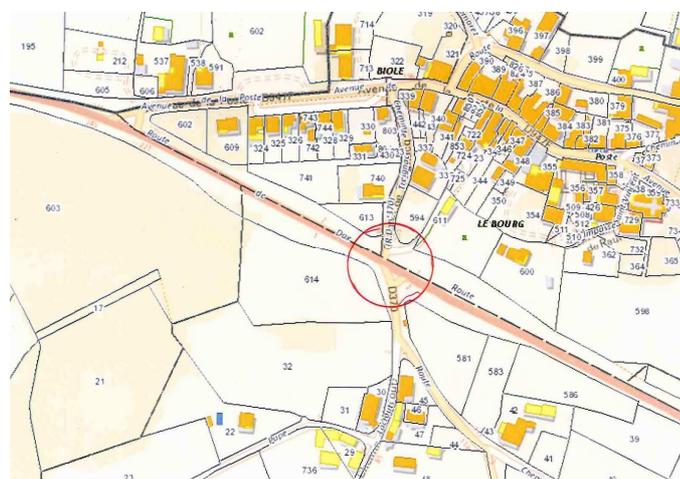
**Des erreurs peuvent subsister, n'hésitez pas à les signaler à la mairie pour rectification.**

## **3-VOIRIE**

### **CARREFOUR RD 947 / CD 370**

Ayant été alerté par plusieurs personnes sur la dangerosité de ce carrefour (après la maison « Treignac »), le Maire a écrit au Président du Conseil Départemental pour lui demander un aménagement de ce carrefour améliorant **la sécurité**.

L'UTD a été saisie et est venue voir ce croisement ; elle doit entreprendre une étude de faisabilité quant à son amélioration. Le Maire a suggéré une modification du profil en long de la chaussée, côté Orthez, car empêchant toute visibilité correcte, ainsi que la confection d'un rond-point.



Ce dernier élément a été discuté car considéré comme onéreux pour le Département (300 000 € *minimum* entièrement à sa charge) mais la sécurité a-t-elle un prix ?

### **TRAVERSEE DU BOURG**

La traversée du Bourg de Tilh est particulièrement dangereuse et non adaptée au passage des piétons, et encore moins s'ils sont handicapés.

Le Maire a donc écrit au Président du Conseil Départemental, M.Emmanueli, pour lui demander de faire étudier par les services du département (encore propriétaire de la chaussée) un aménagement de la traversée du bourg de Tilh. Le dossier a été immédiatement confié au service correspondant du Conseil Départemental à Saint Paul lès Dax, assisté par l'UTD (Unité Territoriale Départementale) de Tartas et le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Equipement) de Mont de Marsan. Une première étude, gratuite pour la commune, doit nous être présentée en mai ou juin 2016. Nous examinerons à ce moment-là la possibilité de financer cette réalisation.

### **ENTRETIEN VOIRIE**

#### **Chemin de Bérot**

Il a été recouvert en enrobé sur 740 ml, pour un coût global de 30 875.83 € HT, pris en charge en totalité par la Communauté de communes.

#### **Chemin de Jeanblanc**

Le fossé du chemin de Jeanblanc, curé et reprofilé par la pelle de l'Intercommunalité doit permettre d'éviter l'inondation récurrente de ce chemin.

#### **Chemin de Toussaint**

Le fossé a été curé et reprofilé, les ponts ont été refaits avec des Ecobox fournis par les propriétaires.

#### **Coût de la voirie à Tilh (entretien)**

Sur le budget intercommunal, le coût a été (€ HT) :

31 t de granulats	457.00
52 h de pelle communautaire	2 912.00
3.94 t d'enrobé à froid	331.00
55 ml de tube Ecobox	549.00
Panneaux signalisation	473.00
Peinture routière	206.00
<b>Total</b>	<b>4 928.00</b>

#### **Carrère de l'Aygue**

Le ruisseau a été désensablé 2 fois, en quelques jours. Un embâcle a été confectionné pour tenter d'enrayer ce phénomène, qui entraîne une inondation récurrente de la chaussée.



Avant désensablement



Après désensablement et curage

L'Office des eaux surveille de près ce phénomène, sans doute lié à des fossés privés.

#### **Panneaux de signalisation**

Divers panneaux de signalisation ont été mis en place sur les divers chemins communaux afin de sécuriser un peu plus la circulation. Sur la RD 947, « Au Lirou », un panneau « 50 rappel » a été installé et l'effet de ralentissement a été constaté immédiatement. Un complément sera fait en 2016.

**Divers autres fossés** de la commune ont été curés, en entretien courant, avec la pelle de l'Intercommunalité.

## **4-ADMINISTRATION**

### **ANCIENNE POSTE**

L'ancienne Poste a été vendue par Darmaillac Sarl à Madame Amestoy, nouvelle propriétaire, qui viendra s'installer à Tilh lorsqu'elle prendra sa retraite.

La vente s'est faite pour 110 000,00 € nets, exclusivement consacrés au désendettement.



## **5-FLEURISSEMENT**

### **INSTALLATION D'UN « BROS » OFFERT**

Monsieur et Madame Pinel ont généreusement fait don à la commune d'un « bros », (charrette) en excellent état, ayant appartenu à M. Paul Borie (arrière grand-père de Madame Pinel), ancien Maire de la commune. Il servait à transporter la résine des pins, d'où sa forme intérieure. Il a été repeint en bleu par les cantonniers (Couleur devant éloigner les mouches des bœufs autrefois). Puis il a été placé sur le terrain des appartements « Maysonnave » et garni de fleurs par Bernadette Campagne-Ibarcq, aidée de Jean-Paul Lalanne et Eric Diza-beau. Il agrémente notablement l'entrée du bourg, avenue Henri Meunier.



**Afin de participer au concours des villages fleuris, nous demandons à toutes les tilhoises et tous les tilhois qui souhaitent s'y associer de fleurir leur maison ou appartement ; ils peuvent, s'ils le veulent, prendre conseil auprès de Bernadette Campagne-Ibarcq.**

### **P.E.D.T.**

Le Plan Educatif Territorial, élaboré par la mairie, dans le cadre des Nouvelles Activités Pédagogiques, a été validé par l'Inspection Académique. Il permet de continuer à percevoir la dotation de 50 € par enfant scolarisé à Tilh. Il inclut la commission de fonctionnement et de contrôle des T.A.P., comprenant la directrice, les 5 animatrices, l'élue référente et coordonnatrice, Séverine Delmont et le Maire.

### **MAIRIE PARVIS (08)**

Le fleurissement du parvis de la mairie a été complété avec des pots de couleurs vives et un pallox.



Le parvis a été aménagé par l'installation de 3 bancs en béton, confectionnés il y a plusieurs années par Eric Dizabeau et stockés sous les gradins des arènes.

Après remise en état par Eric et mise en place, ils ont été peints par les cantonniers avec des couleurs « flashy », rose, vert et bleu, semblables aux pots de fleurs placés à côté. Cette décision de couleurs, prise à l'unanimité du Conseil, sur proposition de B. Campagne-Ibarcq, permet d'éclairer le centre-bourg et de le rendre plus avenant et plus « joyeux ». Le premier effet de surprise passé, tout le monde nous a déclaré finalement apprécier et aimer ces couleurs et les trouver jolies.

## **6-PERSONNEL**

### **GARDERIE**

Sophie Admirat (Amolloise), est venue remplacer Cathy Ducournau qui a trouvé un poste à temps complet à

Pouillon. Sophie travaille à la garderie en complément d'Edith. Elle assure aussi une animation des NAP.

Elle intervient toujours dans le cadre du service de remplacement du Centre de Gestion des Landes.

### **TARIF GARDERIE**

Le SIVU des Arrigans a décidé de porter le tarif de la garderie de 0.70 € à 0.85 € par heure, à compter du mois de septembre 2016.

Ce tarif était le même depuis très longtemps.

### **CONTRATS CNP**

Le Conseil a renouvelé les contrats annuels des affiliations à l'IRCANTEC et à la CNRACL des divers salariés.

### **PERSONNEL**

Il a été décidé de fixer les divers taux d'avancement de grade et de promotion sur proposition du Maire.

### **CONTRAT CATHERINE SEIGNE**

Le Maire a accordé, sur sa demande, à Catherine Seigné une mise en disponibilité d'un an, après le décès brutal de son mari. Dans le cadre des efforts de diminution des coûts, Catherine n'a pas été remplacée.

### **NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES**

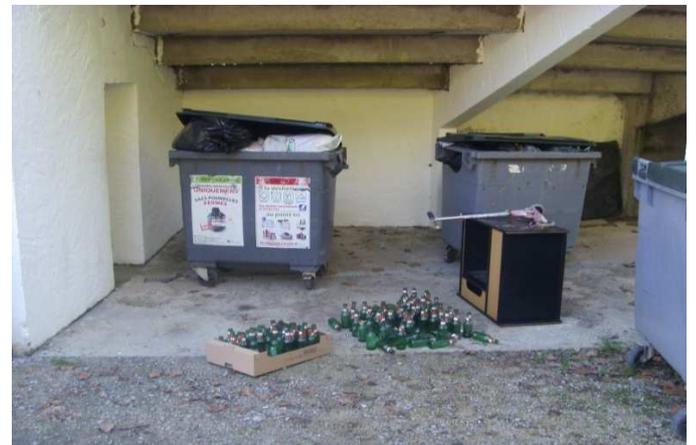
Le travail des 5 animatrices est apprécié par les enfants et par les parents, et donc soutenu par le Conseil municipal. Mais compte tenu du coût résiduel des activités périscolaires (NAP), après déduction de la dotation de l'Etat, le SIVU étudie la possibilité de faire payer les TAP au tarif de la garderie, soit 0.85 € / h à partir de la rentrée 09-2016. Ce qui représente pour 3 h/semaine la somme de 2.55 € ou 10.20 € par mois, soit à peine plus qu'un paquet de cigarettes.

A Tilh par exemple, le simple coût des salaires et charges, dépasse les 11 000 €. Et la dotation de l'Etat a été de 3 990 € cette année ! A cela, il y a lieu de rajouter les coûts de fonctionnement.

## **7-SYNDICATS INTERCOMUNAUX**

### **SIETOM DE CHALOSSE**

Il semble, qu'à Tilh, une légère amélioration dans la gestion individuelle des déchets se fasse sentir. Mais il est primordial de continuer l'effort et de **trier, car les déchets triés sont valorisés**, par une transformation (plastiques, verre, papiers), ou par une utilisation directe comme combustible d'usine (déchets verts).



**De plus, le SIETOM soutient financièrement La Ligue contre le cancer, grâce à la valorisation du verre.**

Et ainsi, le coût de fonctionnement de l'usine est mieux maîtrisé, donc la hausse de la taxe sur les ordures ménagères reste parmi les plus basses du département.

Par contre, nous déplorons régulièrement des gestes inciviques : au pied des conteneurs de tri ou d'ordures ménagères, il est anormal que des poches de bocaux ou des bouteilles soient retrouvées par terre, car il est facile à celui qui les apporte de mettre les bocaux ou les bouteilles directement dans le conteneur correspondant.

De même pour des cartons pleins de papiers ou de prospectus laissés à l'abandon, par terre ! Pendant qu'on utilise le personnel communal à ces tâches, il serait plus utile ailleurs ! Les déchetteries d'Amou et Pomarez, ouvertes chacune 4 demi-journées par semaine ne sont pas loin ! Par ailleurs, Nadège Calvo, animatrice au SIETOM, est intervenue à plusieurs reprises, (pendant 10 h) à l'école pour sensibiliser les 28 enfants de Grande Section Maternelle au tri et à la valorisation des déchets. Ces sessions sont très importantes pour l'avenir de notre territoire.

Les enfants sont les vecteurs des actions de demain.

### **ESCHOURDES**

Une détérioration de la conduite principale du chemin de Bilouayre a été signalée à plusieurs reprises à la Sogedo. Seules des réparations partielles ayant été menées jusqu'à présent, M. le Maire a rencontré le président des Eschourdes, Claude Lasserre, pour lui demander de prévoir une réfection complète de ce secteur. Après examen, la reconstruction de toute la conduite a été actée par le syndicat, pour l'année 2016.

### **SYDEC**

Le **SYDEC « électricité »** est intervenu plusieurs fois sur la commune, notamment pour le remplacement et le réglage de lampadaires d'éclairage public. D'autres appareils sont encore à remplacer (sous garantie) et d'autres réglages sont à effectuer.

Le **SYDEC « assainissement »** est intervenu en fin d'année pour nettoyer les divers tronçons du réseau pluvial du bourg et y passer une caméra qui confirme l'état fortement détérioré de ces canalisations, très anciennes, pour un coût de 735.00 € HT.

## **8-SOCIAL ET CULTURE**

### **REPAS DES ANCIENS LE 7-01-2015**



La municipalité et le CCAS honoraient 81 de leurs anciens lors du repas du 7 janvier. La maîtresse de cui-

sine, Marie Truchat, était assistée par plusieurs élus aidés du personnel communal: Jean François Couture, Jacky Thouanel, Bernadette Campagne-Ibarcq, Mariannick Tournis, Séverine Delmont, Annie Lagelouze du CCAS, Cathy Guillentéguy, Muriel Artaxet, Edith Cassen et Laure Tastet. Comme toujours, nos invités ont apprécié la qualité de ce repas et de cette convivialité. Et pourtant ! Pendant ce moment festif, se déroulaient les attentats de Paris !

L'année commençait plutôt mal !

### **ATTENTATS DU 7 JANVIER A PARIS**



Dès l'annonce de ces attentats, le Maire et l'Asso. des Anciens combattants décidaient d'organiser une cérémonie publique avec respect d'une minute de silence à la mémoire des personnes assassinées et pour soutenir la liberté d'expression. Ce qui fut fait le 8-01 à 12 h, sous les drapeaux français et européens, mis en berne.

### **FETE DES MERES**

La fête des mères a vu l'arrivée de 6 nouveaux bambins dans notre village (nés entre les 2 fêtes des mères) :



Aïna Noël, Jade Santerre-Blandin, Lucie Lericq, Noah Tuquoy, Maïlanne Clavier, Nolan San Miguel. Ils ont été fêtés comme il se doit lors de la cérémonie.

De plus, Séverine Laborde et Laetitia Gimenez ont été décorées de la médaille de la Famille par M. le Maire.

## **EXPOSITION DU 9 MAI**

### *« Art, Mémoire et Tradition »*



Organisée par la commune, cette exposition, la 1<sup>ère</sup> du genre à Tilh, a connu un succès inespéré !



De très belles maquettes de châteaux et abbayes en allumettes de Bernard Lavielle, des maquettes de bateaux, (Porte-avions Foch, l'Hermione, etc...) présentées par le club de maquettistes de Tartas ; des instruments de poids et mesures restaurés par J.M. Lagouarde, de splendides ouvrages en patchwork élaborés par Françoise Carrau et Josette Farbos, des peintures sur toile de Philippe Desvernine et sur céramique de Dominique Jorly ; de magnifiques sculptures sur bois de François Encinas et sur métal de Laurent De Saever ; de la très belle poterie culinaire de Christine Lassalle-Astis (Terafeu-Terafour), un très beau stand de divers outillages anciens de Francis Tauzia.

Jean Darraspen présentait les reproductions grand format de 155 photos anciennes, (depuis 1890 environ) : photos du village, de ses habitants, de ses artisans et de ses écarteurs ; et aussi quelques 80 groupes de mariage de 1895 à 1973 dont chacun a pu compléter les noms des personnes identifiées.

Cela participe ainsi à la reconstitution de la mémoire collective de notre village. Personne n'imaginait qu'une telle richesse artistique existait dans notre village !



## **CINEMA**

Le 14-07, le Comité a organisé la projection (entrée gratuite) du film « Supercondriaque » de Dany Boon, en plein air, dans les arènes, en nocturne.

135 personnes sont venues voir ce spectacle laissé à la libre participation de chacun.

## **ITINERAIRES 2015**

EXPOSITION CULTURELLE  
ET ARTISANALE

TILH

**SOUS LE SOLEIL  
DES INDIENS**

SAM 17 oct de 9h à 12h  
et de 14h à 17h  
LUN 19 oct de 10h à 12h et  
de 15h à 18h

**FILM DOCUMENTAIRE**

**Mémoires  
d'Amérique**

Ven 16 Octobre à 21H  
Salle des associations

SEANCE FILM ET ANIMATIONS  
GRATUITES

**INITIATION au TIR A L'ARC  
avec La Flèche orthézienne**

Sam 17 Octobre  
de 14H30 à 16H30  
Arènes ou Salle Polyvalente







Du 14 au 19 octobre, Christine Jammet, Claudette Sa-laud, Gisou Darrietort, Mariannick Tournis et Odile Dubrocas ont présenté une très belle exposition intitulée « Sous le soleil des Indiens » et organisée avec l'appui de la Médiathèque départementale et la bibliothèque Intercommunale.

Un film documentaire « Mémoire d'Amérique » a été projeté gratuitement dans la salle des Associations le vendredi soir. Ce film, très intéressant, remémore le massacre des Indiens par les colons européens, tant en Amérique du Nord que du Sud et en Amérique centrale. Puis, le samedi après-midi, l'Association « La Flèche Orthézienne » a initié quelques enfants au tir à l'arc, dans la salle polyvalente, sécurisée en conséquence.

## **9-DIVERS**

### **GRANGE MAYSONNAVE**

Jacky Thouanel s'est occupé de vendre le portail en fer forgé de la maison Maysonnave pour 400 €.



De même, les pierres d'encadrement des ouvertures de la grange ont été vendues pour 950 € net.

### **SITE INTERNET DE LA COMMUNE**

Notre site Internet datait de 2008 et nécessitait une modernisation. Nous l'avons fait rénover gratuitement par l'ALPI (Association Landaise Pour l'Informatique), qui l'avait créé. Il demande encore quelques aménagements, de façon à le rendre plus convivial et plus pratique à renseigner et à compléter.

### **MAISON DE LA CHASSE**

En mémoire de Christian Bosset, tué accidentellement lors d'une battue au sanglier à Arsague le 16 mars 2014, la Société de chasse et la municipalité ont tenu à donner son nom à la maison de la chasse de Tilh.

Une plaque a été apposée le 14 mars 2015 sur la façade de l'édifice, en présence de sa famille et de nombreux chasseurs et élus de la commune.

Le Président de l'ACCA, Henri de Raigniac, son prédécesseur E. Dizabeau et enfin le Maire, ont rappelé, lors de courtes et émouvantes allocutions ce qu'avait été la vie de Christian Bosset, son implication dans la commune, et le déroulement de ce dramatique accident dû à l'inconscience de son auteur.



### **RESERVE FONCIERE**

La réserve foncière a été louée à l'entreprise Canguilhem pour un montant de 400 € pour 2015. La commune a continué à en percevoir la PAC en 2015.

### **BATTUES AUX PIGEONS**

L'infestation de pigeons dans le bourg a rendu nécessaire de procéder à 3 autres battues aux pigeons, qui ont permis de tuer 700 oiseaux au total.



Mais la prolifération de ces volatiles est loin d'être stoppée, et les toitures du bourg continuent d'être squattées!

**Faudra-t-il recommencer ?**

### **CHARTE DE DESHERBAGE DES ESPACES COMMUNAUX**

Le Maire, mandaté par le Conseil municipal du 21 mai, a signé la Charte de Désherbage des Espaces Communaux, avec le Conseil Départemental, l'Association des Maires des Landes et l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

### **TAFTA**

Comme nous vous l'avions indiqué dans notre précédent bulletin municipal, notre commune a voulu s'opposer au principe du Traité de libre-échange « Europe-Etats-Unis », appelé TAFTA du nom de ses initiales américaines.

En effet, les dérives perverses de ce projet géré de façon totalement opaque par l'Union Européenne, mettent en péril notre agriculture, élevage compris ; elles américanisent notre mode de vie, (utilisation massive d'OGM par exemple), introduisent le principe de tribunaux arbitraux se substituant aux tribunaux publics dans les différents pouvant opposer les multinationales aux Etats. (Type « *tribunal arbitral affaire Tapie* » par exemple).

Le Maire, au nom du Conseil municipal, a donc écrit au Président de la République pour lui faire part de notre désaccord. Ce dernier nous a répondu en nous assurant de la vigilance qu'il demandait à ses ministres sur le sujet. (Voir les divers articles parus dernièrement sur ce sujet dans la presse régionale et nationale).

Puis nous avons mis en place des panneaux « Commune opposée au TAFTA » aux 2 entrées principales du village. Nous avons été la 7<sup>ème</sup> commune landaise à entreprendre cette démarche. Elle a bientôt été suivie par beaucoup d'autres (40 à ce jour)



## **BOULANGERIE**

Après moins d'une année d'exploitation, notre boulanger, Jérémie Paché, a cessé d'exercer son activité en mai dernier.

Après une sortie de scène qui a failli être dramatique, notre intervention rapide provoquée par son collaborateur Jérémie Motta a permis de le sauver *in extremis*.

Son commerce a été saisi et fait l'objet d'une vente judiciaire par le Tribunal de commerce.

## **BOULANGERIE PACHE**

L'ensemble bâtiment/matériel/fonds de commerce a été mis en vente par l'administrateur judiciaire. Le Conseil municipal a instauré un droit de préemption urbain sur l'ensemble de cet immeuble, terrain compris.

La commune s'est portée acquéreur pour un montant global de 30 000 €, matériel inclus, déterminé par le Service des Domaines. L'administrateur judiciaire nous a fait savoir que le Juge Commissaire n'accepterait pas ce montant, inférieur à l'expertise de l'expert judiciaire, estimant l'ensemble à 40 000 € hors matériel !

La commune a donc refait une offre de 30 000 €, sans la reprise du matériel de boulangerie, mais avec celui du magasin. Les négociations sont toujours en cours.

## **BOULANGERIE AUTOMATIQUE**



Le Maire a passé un accord avec M. Sébastien Moreau, pour autoriser l'installation en juillet de distributeurs de pain à l'entrée de la mairie.

Ces appareils, sous hygrométrie et température contrôlées, permettent la distribution de pain frais, au même tarif qu'en magasin, et à toute heure. Devant le succès du 1<sup>er</sup> appareil, un 2<sup>ème</sup> a été installé incluant de la viennoiserie et des pains spéciaux.

En cas de nouvelle activité de boulangerie sur la commune, M. Moreau s'est engagé à retirer ses appareils si la mairie le lui demande.

## **FETES DE TILH : ECOCUPS**

L'évolution de la législation et le souci de l'amélioration de notre environnement, appuyé par une injonction préfectorale, a décidé le Maire à interdire l'utilisation de gobelets jetables au moment des fêtes.

Cela a créé des contraintes et des difficultés pour les utilisateurs que nous reconnaissons totalement.

**Et nous remercions tous ceux qui ont participé aux diverses buvettes, pour le supplément de travail que cela leur a occasionné, et qui ont joué le jeu, sans trop râler !**

Mais la propreté de la commune tous les matins a été appréciée. Et les milliers de gobelets qu'il fallait ramasser étaient devenus une véritable plaie, pollution qui n'était jamais totalement éradiquée, malgré le travail des cantonniers pendant 3 h tous les matins.

On retrouve encore en 2015 des gobelets jetés par des personnes indélicates (ou irresponsables) dans les fossés ou dans les arbustes autour du centre bourg !

## **DEFIBRILLATEUR AUTOMATIQUE**

Le Conseil municipal a décidé d'acquérir auprès du groupement de commandes de l'Association des Maires des Landes un défibrillateur automatique pour un montant de 1 208.40 € HT. Cet appareil a été installé devant la Mairie.

En effet, ce défibrillateur peut sauver des vies, que ce soit pour des personnes plus ou moins âgées ou pour de jeunes sportifs. Les formations à l'utilisation de cet appareil seront dispensées en 2016.



## **REPAS ET COLIS DE FIN D'ANNEE**

Compte tenu de la forte augmentation du nombre de personnes ayant plus de 65 ans, du montant important que représente le budget correspondant aux repas et aux colis offerts par la commune, le Conseil municipal a été amené à placer la barre de l'âge requis à 70 ans. De plus la place dans la salle des associations n'est pas extensible et nous l'avons vu en fin 2015.

95 personnes ont été placées de justesse !



Afin de répondre au souhait de plusieurs personnes quant à la date du repas annuel, le Conseil municipal a décidé sur proposition du CCAS d'avancer la date de ce repas avant la Noël. Donc en 2015, il y aura eu 2 repas. Mais c'est exceptionnel !....

## **PEINTURE ROUTES**

Avec la machine et la peinture de la Communauté de communes, les cantonniers ont peint les bandes blanches sur les carrefours des chemins communaux.



En outre ils ont confectionné un passage piétonnier devant la maison Amédé, de façon à sécuriser la traversée des enfants lorsqu'ils vont de l'école à la salle polyvalente.

## **EQUIPEMENT CANTONNIERS**

Dans le cadre de l'analyse des risques professionnels, il nous a été expressément demandé d'équiper les cantonniers de tenues de travail réglementaires, lumineuses.



Nous avons adhéré au Groupement de commandes des Maires des Landes et avons choisi avec les deux intéressés les vêtements adéquats, d'hiver et d'été, acquis pour un montant global de 783.98 € HT.

De même, il nous a été demandé de sécuriser la voiture de l'atelier en y collant des bandes réfléchissantes blanche et rouge et en installant différemment le gyrophare, ce qui a été fait.

## **ADAPTABILITE AUX HANDICAPES**

Nous avons soumis à Madame le Préfet un dossier de demande de prorogation de la mise en œuvre de l'Adaptabilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) et des lieux publics. Cette prorogation a été acceptée, comme pour une trentaine d'autres communes, sur les quelques 300 demandes des communes des Landes reçues à la Préfecture.

Donc nous avons 3 années de plus pour établir un diagnostic et des devis de mise en conformité avec la loi.

## **FUSION DES INTERCOMMUNALITES**

Le projet de fusion proposé par Mme le Préfet des Landes entre la Communauté de Communes de Peyrehorade (Orthe) et celle de Pouillon (Arrigans) a été délibéré par chaque Conseil municipal, dont le nôtre. En conséquence, le 1<sup>er</sup> janvier 2017, seule subsistera une Communauté de Communes, dite « Orthe et Arrigans », dont le siège sera certainement à Peyrehorade. L'année 2016 devra être consacrée à rapprocher les fonctionnements et les compétences, différents, dans l'intérêt majeur de la population. Nous avons donc pris une délibération (7 voix pour, 2 contre et 3 abstentions) pour accepter cette fusion. Puis nous avons confié à la Communauté de communes l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, à laquelle nous prendrons part. En attendant qu'il soit fait, la carte communale reste d'actualité.

**Nous sommes tenus de faire nôtre cette décision de l'Administration Préfectorale (menaçant d'appliquer la procédure du « passer outre »), bien que non acceptée de gaité de cœur et, en fait, subie.**

## **COMMUNES FLEURIES**



Sur proposition de Bernadette Campagne-Ibarcq, la commune envisage de concourir au concours des villages fleuris en 2016. Sur ses conseils, un effort important a été entrepris au plan municipal.



Vous avez pu voir l'arrivée de divers pallox et vases fleuris dans tout le bourg. Il est proposé à la population de joindre toutes les bonnes volontés pour agrémenter notre village en fleurissant les façades de nos maisons.

## **SENSIBILISATION A L'ENVIRONNEMENT**

### **COP 21**

Afin de sensibiliser nos enfants sur l'évolution climatique et sur l'importance de la préservation de notre environnement, le 15-12, Bernadette Campagne-Ibarcq

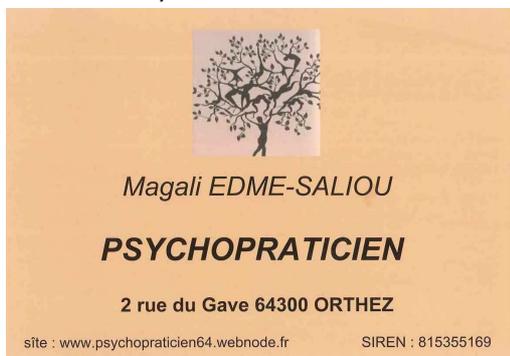
a procédé avec E. Dizabeau et les petits, à la plantation d'un arbre dans le coin de l'aire de jeux : il s'agit d'un cerisier dont les fruits seront à cueillir à la fin de chaque année scolaire par les enfants. Après leur avoir raconté une histoire adaptée à ce jeune public, sur la responsabilité de chacun, Bernadette les a conviés, au nom de la commune, à un sympathique goûter chaud avec les animatrices des NAP et les enseignants, ATSEM, et AVS dans la vieille cantine.



Le même jour, et pour la même symbolique, Eric et Bernadette ont procédé à la plantation d'un pommier à côté de l'immeuble « Maysonnave », d'une variété ancienne et provenant du Conservatoire Végétal d'Aquitaine à Montesquieu (47).

### **CABINET DE PSYCHOPRATICIEN**

Magali Edmé-Saliou (*tilhoise*), vient d'installer à Orthez son cabinet de psychopraticien. Elle se propose « d'accompagner ses patients pour développer leurs potentialités et accepter leurs limites ».



« Elle vous soutient en période de crise et appuie vos motivations profondes. Elle vous propose une écoute compétente, active et un dialogue constructif aboutissant à une ouverture sur des changements d'orientation ». Outre son cabinet orthésien, Magali consulte aussi à domicile.

### **ARBRE DE NOEL**



Lors de cet après-midi du 15 décembre, les petits ont tenu à amener le Maire voir leur sapin dûment décoré par eux, sous la direction de Maîtresse Odile.

Tout contents de la surprise et de l'émerveillement du Maire, ils lui ont chanté un très beau chant de Noël, puis lui ont raconté toutes leurs petites histoires, avant d'aller rejoindre le goûter préparé par Mariannick Tournis et Bernadette Campagne-Ibarcq.



### **CADEAUX DE NOEL DE L'APE**



Laure Tastet et Ingrid Ladousse, co-présidentes de l'APE, avaient écrit au Père Noël pour les enfants de l'école. Et donc, le 18 décembre, le Père Noël a rendu visite aux enfants, à l'école et leur a apporté des cadeaux dont sa hotte était remplie. Quand il descend dans les Landes, il vient avec son petit âne, car les rennes ne résisteraient pas à la chaleur de nos régions...



### **REPAS DES ANCIENS LE 19-12-2015**

Samedi 19 décembre, 95 anciens de la commune venaient partager ce moment de joie et de bonne humeur. La salle avait été préparée par Jean-Paul

Lalanne et Eric Dizabeau. Le délicieux repas concocté par Marie Truchat était servi par Annie Lagelouze (CCAS), Bernadette Campagne-Ibarcq, Séverine Delmont, Cathy Guillentéguy, Muriel Artaxet, Edith Metzger et Laure Tastet. A la plonge, Jean-François Couture, Patrick Sarraute et Henry Lalanne se sont démenés avec ardeur.



La salle était comble et on n'aurait pas pu loger 3 personnes de plus !! Il y avait cette année 16 nouveaux venus de plus de 65 ans !



Et ceux qui ne jouaient pas aux cartes, devisaient joyeusement, en supputant le menu de la prochaine réunion municipale !... Malgré tout, chacun a eu une pensée pour les disparus de l'année, que ce soit notre doyen, André Lassalle, ou le Président de la FNACA, Hubert Farbos.

L'après-midi s'est prolongée par des tournois de cartes endiablés, tout de même arrosés comme il se doit dans une commune de Chalosse ! Tout le monde était heureux, et jouait sans tricher, plutôt à la coinchée

## Chapitre 4 – LA VIE DU VILLAGE

### LES VŒUX DU MAIRE 3 JANVIER 2015

M. le Maire, assisté de ses adjoints, a présenté ses vœux et ceux du Conseil municipal à la population.

**Il a remercié tous les élus et les employés communaux pour leur aide efficace apportée en 2014.** Plusieurs dégradations et incidents sont survenus dans le courant de 2014 et des ragots ont été véhiculés, a-t-il rappelé aux administrés présents dans la salle.

Mais le travail intense et serein de l'équipe municipale a perduré. Le souhait le plus ardent en ce début 2015 est que la commune retrouve son calme et nos concitoyens leur joie de vivre dans un village apaisé et tranquille. Après un point sur les finances et les réalisations 2014, M. le Maire a brossé les perspectives 2015. La cérémonie s'est terminée dans la convivialité, autour d'une soupe de champagne et de couronnes des rois.



### **LE REPAS DES ANCIENS 7 JANVIER 2015**



Dans la joie et la bonne humeur, 85 anciens se sont retrouvés autour d'une bonne table et des mets succulents préparés par Marie Truchat..et ses adjoints.

### **CEREMONIE DU 8 MAI 2015**



Lucie Ducournau a lu le discours de l'U.N.A.C. Après celui du Ministre, l'Appel aux Morts, toujours émouvant, a rappelé aux enfants notamment, les ravages que fait la guerre. Puis la traditionnelle minute de silence a été

observée, avant d'entendre La Marseillaise, chantée par les chœurs de l'Armée Française.

### **UN PEU D'HISTOIRE**

#### *La tempête de 1915*

En cette année 1915, la Grande Guerre bat son plein : toutes les familles ont un père, un frère, un fils sous les drapeaux, sous la mitraille ennemie plutôt ! Chacun est angoissé et pourtant ! Pourtant, ce lundi 22 février 1915, dans les Landes, tout le monde pense voir arriver la fin du monde ! Une tempête épouvantable s'abat sur notre région.

Mais écoutons les propos du curé de Tilh, l'abbé Duvivé :

*« Dans la nuit du dimanche 21 février au lundi 22 février un vent épouvantable de sud-ouest sévissait toute la nuit. Vers 7 h<sup>2</sup>, 8 h, un véritable cyclone renversait tout sur son passage. Tous les peupliers qui bordaient la route de Tilh Dax tombèrent au sol. La croix du Château de Ribes fut renversée. La toiture de l'église fut emportée, les peintures endommagées. Le plafond rompit en 3 ou 4 endroits. La force de l'ouragan était telle que les carreaux des impostes de l'ouest cédèrent. Une trentaine d'arbres chênes furent renversés dans le parc de Cardenau. Les forêts de pins furent considérablement endommagées.*

*C'est par centaines de mille que l'on compte dans le Marensin les pins renversés. »*

Si au sens géoclimatique du terme le mot « cyclone » est inexact, c'est tout de même un véritable ouragan qui a terrorisé la région en général, Tilh en particulier. Chaque maison subit des dégâts irrémédiables. On ne comptait plus les toitures envolées, les granges effondrées, même les toitures en pignons ne résistèrent pas. Les nouvelles tuiles mises en place furent souvent attachées une à une sur les liteaux. Par la force des choses, les habitants firent face à l'adversité, et reconstruisirent leurs habitations. Heureusement, à cette époque de l'année, aucune récolte n'était sur pied.

### **SAVEURS A DOMICILE**

Nous avons la chance d'avoir accueilli à Tilh un traiteur, M. Lesage, à Larrouy, ancien cuisinier de « L'Auberge du Bousquet » à Labatut. Nul doute qu'il concoctera des repas (baptêmes, noces ou famille) pour les tilhois dont la gourmandise n'est plus à démontrer !

### **CABINET D'INFIRMIERES**

Début août, Maïté Galin et Aurélie Haurat, ont ouvert un cabinet d'infirmières, dans les locaux de l'ancienne mairie, 24 avenue de la Poste, restaurée par la Mairie. Bienvenue à nos infirmières qui apporteront, c'est sûr, aide, soins et réconfort aux malades et personnes âgées. Elles ont été rejointes par le cabinet de Shiatsu de Stéphanie Dulay.

### **MAIGRIR AVEC PLAISIR**

Qui n'a jamais rêvé d'un corps sculpté, sans bourrelets disgracieux ni ventripotence intempestive !

Eh ! Bien, Audrey Darricau est là pour vous aider (du moins ceux qui en ont besoin, comme votre Maire) à perdre du poids paraît-il, sans privations !

## ANIMATIONS A L'ECOLE

Cette année encore, Nadège Calvo est intervenue à plusieurs reprises pour sensibiliser les enfants à la problématique des déchets et à leur gestion pour préserver notre environnement.

### LA CLASSE 2017



Cette année, les jeunes de Tilh composant la classe étaient :

- |                  |                        |
|------------------|------------------------|
| Salomé GRIHON    | Amandine DELHELLE      |
| Emeric BESSA     | Rémi DIZABEAU          |
| Thomas LABORDE   | Geoffroy SAINT-GERMAIN |
| Valentin LABORDE | Aurélien DOS-SANTOS    |
| Paulo CARVALHO   | Kévin VENTURA-DIAZ     |

Le porte-drapeau était Rémi Dizabeau qui s'est acquitté de sa tâche, notamment au Monument aux Morts, avec beaucoup de sérieux. Ils ont animé ces fêtes 2015 avec beaucoup d'entrain et de bonne humeur, sous l'œil attentif...et participatif de la marraine et du parrain, Laurie BRANA et Benoît SEGAS.



### IMAGES D'ARCHIVES DES FETES DE TILH



*Bal dans les arènes avant 1935*



*Bal dans les arènes après 1935*

### CULTURE BIO

Tilh a la chance d'avoir accueilli un jeune couple, installé au Moulin d'Arracq et qui cultive des légumes de façon biologique. Chaque vendredi soir, après avoir passé sa commande par Internet, on peut aller chercher son panier de légumes frais, cueillis dans l'après-midi.

Anne et Nicolas POTTIER  
1775 route d'Ossages  
40360 TILH  
Courriel : [legumestilh@gmail.com](mailto:legumestilh@gmail.com)



## **Chapitre 5 – LES ASSOCIATIONS**

### **COMITE DES FETES – CLUB DE LA COURSE LANDAISE**



Jacky THOUANEL président du Comité des fêtes a, cette année, organisé avec son équipe trois manifestations qui se sont bien déroulées et attiré de nombreux participants.

**Samedi 9 mai** : L'exposition culturelle du 9 mai imaginée par Jean DARRASPEN a rencontré un réel succès auprès des administrés de la commune et autres visiteurs, qui, pour la plupart, se sont reconnus à travers leurs proches dans l'exposition de photos anciennes. De plus la présence des artistes et créateurs de maquettes, d'objets originaux et autres collectionneurs a attiré tout au long de la journée curieux et passionnés venus nombreux.

**Mardi 14 juillet** : Le film « *Supercondriaque* » de et avec Dany Boon, projeté en plein air dans les arènes de TILH le soir du 14 juillet, a rassemblé 135 spectateurs; ils ont passé une soirée détendue pleine de gaieté. La gratuité de ce spectacle aurait dû attirer encore plus de monde, par cette belle nuit d'été.

**Vendredi 31 juillet** : Les fêtes de TILH ont commencé, comme chaque année, par le traditionnel repas qui fut très apprécié pour la qualité du menu qui, comme l'an passé, a été une vraie réussite. Merci aux jeunes de la classe pour leur participation ; ils étaient, pour cette occasion, encadrés par la marraine Laurie BRANA et le parrain Benoît SEGAS. Avant le traditionnel bal de la nuit, la clique d'ESTIBEAUX a accompagné la retraite aux flambeaux animée par les enfants de la commune.

**Samedi 1<sup>er</sup> août le matin** : Parents et petits se sont retrouvés dans la salle polyvalente pour assister au spectacle de VALENTIN le magicien qui, en faisant participer les gamins et les plus grands, a offert un divertissement très apprécié de tous et qui sera reconduit en 2016.

**Samedi 1<sup>er</sup> août l'après-midi** : C'était l'heure des Olympiades, animées par les jeunes de la classe ; de nombreux fêtards sont venus les rejoindre. Sous un soleil de plomb, la piscine improvisée et les jeux d'eau furent les bienvenus.

**-A 21 h 30** : La nouvelle cuadrilla DAL menée par Michel AGRUNA et Mathieu NOGUES, le champion de France 2014, sous la surveillance de Christophe DUSSAU, nous a offert un superbe spectacle sur une piste entièrement refaite par les bénévoles et passionnés de la commune.

Les spectateurs, venus en nombre, sont repartis satisfaits et enjoués.

**Dimanche 2 août à 11h** : Il est l'heure de la messe en musique, les jeunes de la classe subitement réveillés, rapidement sur leur trente-et-un, miraculeusement à l'heure, et profondément recueillis sur les bancs aux côtés du Conseil municipal, dûment invité par l'Association paroissiale.

**-12 h** : Convivialité autour de la buvette animée par les musiciens tilhois et leurs amis, permettant à chacun de se retrouver dans une ambiance joyeuse, décontractée voire euphorique. La sérénade a duré toute l'après-midi.

**Samedi 1<sup>er</sup> août le soir à 20 h** : Le groupe les DAXTON'S nous a proposé une démonstration de danse « Country », et fait participer sur la piste, à cette occasion, un bon nombre de spectateurs, venus les applaudir.

**-22 h 30** : Soirée déguisée sur la piste de danse suivit d'un Karaoké où les chanteurs en herbe pouvaient s'illustrer.

**Lundi 3 août à 9 h 30** : Le déjeuner à la fourchette, toujours aussi populaire, a réuni les habitués de cette traditionnelle réjouissance locale, préparée et servie par nos cuisiniers et serveuses du comité.

**-14 h 30** : Le concours de pétanque orchestré par Hervé LANCIEN, s'est déroulé sous un soleil de plomb ; de ce fait les nombreux supporters venus les encourager se sont concentrés autour de la buvette.

**-20 h 30** : Le dîner moules-frites a réuni environ 450 convives mais l'alerte « orange » de la météo nationale un peu trop pessimiste a freiné dans leur élan pas mal de participants potentiels ; cela n'a pas empêché de terminer la soirée dans la bonne humeur autour du bar et de la piste de danse.

**Grand merci à tous les animateurs et bénévoles de ces fêtes qui n'ont qu'une envie, revenir pour l'édition 2016.**

**Le Président : Jacky Thouanel**



## **BIEN-ETRE A TILH**

**YOGA et CLUB des MARCHEURS**

*ça marche...*



Notre association « Bien-être en yoga » vient de changer de nom. Depuis janvier 2016, elle s'appelle « **Bien-être à Tilh** » car nous avons fusionné avec les marcheurs. Pour y adhérer, il suffit de payer sa cotisation de 10 euros.

Petit rappel : « Bien-être en yoga » a été créée en 2009 pour promouvoir et enseigner le yoga en milieu rural (il se pratiquait déjà à Tilh depuis 1996) ; cette discipline est un art de vivre qui comprend des techniques posturales, respiratoires et relaxantes dont l'objectif est d'aider le corps à relâcher les tensions ; c'est une véritable source de santé, de calme, d'équilibre et de développement harmonieux de la personnalité.

En 2015, nous avons organisé 2 week-ends : l'un à Tilh les 13 et 14 juin et l'autre à Ordiarp (64) les 26 et 27 septembre, l'occasion d'associer la pratique du **yoga** et de la marche. La **marche**, justement ! C'est une autre discipline qui a également des bénéfices sur la santé physique et la santé mentale : rien de tel qu'un bon bol d'air dans un environnement agréable pour faire travailler l'ensemble du corps, s'oxygéner, penser à autre chose et se vider l'esprit....

En 1992, un premier groupe a commencé à sillonner la campagne tilhoise, bravant toutes les intempéries .Et ça dure toujours. Les marcheurs sont de plus en plus nombreux. Bienvenue à ceux qui nous ont rejoints ou qui nous rejoindront. Souhaitons qu'ils trouvent auprès du groupe la convivialité et le bien-être. Les rythmes de marche de chacun sont différents : chacun doit s'y retrouver. Et s'il y a quelques « échappées », des points d'attente permettent la réunion du groupe. Après un tel entraînement, certains vont plus loin : 2 jours en 2013 (d'Osserain à Saint- Jean Pied de Port), 3 jours en 2014 (De Guéthary à Souraïde) et 4 jours en 2015 (de Saint-Chély d'Aubrac à Conques) sur les chemins de Saint-Jacques. Belles aventures !



Les cours de yoga sont dispensés le lundi de 15 h à 16 h 15 et le mardi de 19 h à 20 h 15 salle des associations.

Le dimanche 3 avril prochain, nous fêterons les 20 ans du yoga.

Ce sera le moment de venir découvrir cette pratique.

Le regroupement pour la marche a lieu chaque mercredi et chaque samedi devant le fronton à 8 h 15 ou devant l'ancienne poste à 8 h 45.

**Pour tout renseignement :**



**Bernadette : 05 58 89 37 49 ou Françoise : 05 58 89 37 12 ou Claudette : 05 58 89 81 13**

**MINI POUSSINS (U9)**

**BA/HABAS 1** (Laure) Saison intéressante avec un effectif de 7 au départ mais très souvent matchs joués à 4 ou 5 renforcés en fin de saison par des mini poussins 2. Première phase assez facile avec des matchs gagnés facilement puis 2ème phase plus dure avec 1 ou 2 victoires seulement ce qui ne nous a pas permis de nous qualifier. Ça reste une belle saison avec une équipe motivée qui pouvait, certains week-ends, aller aider les poussines de Mathilde. Merci à Laure Ducasse d'avoir été présente sur le banc et à l'année prochaine !

**HABAS/BA 2** : (Gilles) Groupe sérieux et appliqué qui doit son résultat à sa régularité aux entraînements et à l'application des consignes données. La découverte s'est plus bien passée pour les joueurs et le coach. A confirmer pour l'avenir.

**POUSSINS (U11)** : les jeunes de Quentin et Laurent accomplissent une bonne saison dans l'ensemble et remportent leur tournoi de finaliste série. Bravo à tous !

**POUSSINES :**

**BA/HABAS 1** : (*Frédéric*) Saison mitigée, bonne 1<sup>ère</sup> phase avec des matches agréables à diriger, puis 2<sup>ème</sup> partie de saison plus dure avec des résultats en dent de scie. Heureusement, on finit sur une bonne note avec la victoire en finale de plateau perdantes débrouillées. Un grand merci à SANDRINE pour son aide précieuse et Bonne chance pour la suite

**HABAS/BA 2** : (*Mathilde*) Saison mitigée dans l'ensemble. Un très bon début de saison, invaincues en première phase. Une poule plus difficile par la suite, des équipes composées de beaucoup de 2<sup>ème</sup> année, la différence se faisait ressentir. On a aussi connu un vrai manque d'effectif, on a débuté la saison à 6 puis suite à l'arrêt d'une poussine au cours de la saison et une autre qui n'était là qu'une semaine sur deux, nous nous retrouvions à 4 à certains matchs ! Mais heureusement que les mini poussines (Clara, Gwen et Alicia) ont été là et ont toujours répondu présentes pour venir nous aider dès qu'elles en avaient l'opportunité ! Elles nous ont aidés jusqu'à la phase finale ! Dans l'ensemble, je tiens à dire un grand bravo aux filles qui n'ont jamais baissé les bras même contre des équipes plus fortes qu'elles, elles se sont toujours battues et je les en remercie ! Ca a encore été un plaisir de s'occuper d'une équipe comme celle-là !

**BENJAMINES (U13)** : (*Magalie*) Très bonne 1<sup>ère</sup> phase qui nous a permis de nous qualifier en série A où c'est devenu plus compliqué car le niveau était élevé. Nous avons fait de très bon match notamment à Labenne. Bonne saison dans l'ensemble même si on aurait pu mieux faire.

**BENJAMINS (U13)** (*Aurélien et Arnaud*) Début de saison avec 13 joueurs : il est donc décidé de faire 2 équipes mais suite à la longue blessure d'un joueur et l'arrêt d'un autre cela a été compliqué d'avoir 2 équipes complètes chaque week-end. Très bonne saison des benjamins 1 qui suite aux différentes phases de brassage se qualifient en Série A avec une seule défaite. La phase de série A se passe là-aussi très bien et ils se qualifient pour les 1/4 de finale en terminant 2<sup>ème</sup> de leur poule. Malheureusement la saison s'achève en 1/2 finale après la défaite contre Avenir Chalosse (futurs champions des Landes) au terme d'un bon match très disputé. Dommage mais cela annonce de bonnes choses pour la suite.

**MINIMES Garçons (U15)** (*Jean-Pierre*) Une équipe une nouvelle fois remaniée avec l'arrivée de 3 nouveaux joueurs, qui dès la première phase ont montré leur envie et leurs qualités. Malgré les blessures des pièces maîtresses nos garçons se sont arrachés pour aller chercher la série A avec des matchs très accrochés et produisant un basket de qualité. En 1/4 de finale on s'inclinera logiquement face à l'équipe championne des Landes. La progression et l'ambiance qui règnent dans ce groupe est très encourageante pour la suite. Merci à tous ainsi qu'à vos parents aussi motivés que vous lors des matchs à enjeux et pour leur participation aux déplacements. Merci à QUENTIN pour son investissement le vendredi aux entraînements. Ne changez rien, une nouvelle saison arrive et on repartira chercher l'impossible.

**MINIMES Filles** (*Baptiste, Denis et Christelle*)

Un groupe de 18 filles très motivées et assidues. L'équipe 1, engagée en pré-région terminera la saison aux portes de la finale de la série A. Idem pour l'équipe 2 en Série AB. Une saison très enrichissante où les filles ont réalisé de gros progrès de par leur sérieux et leur investissement aux entraînements.

**CADETS (U17)** : Cette génération 98, accompagnée de quelques 99, achève sa dernière année cadet en représentant le club des Arrigans dans les emblématiques arènes de Pomarez pour la finale régionale malheureusement perdue contre l'Elan Béarnais Pau Nord Est. Les protégés de Tanguy et Benjamin décrochent tout de même un titre cette saison en remportant la coupe Fauthoux.

**JUNIORS (U20)** (*Clara*) Début de saison avec 10 filles, perte d'une fille en suivant le 1<sup>er</sup> match pour je ne sais quelle raison. Grosses différences de niveau dans le groupe. Certaines faisaient l'effort de s'entraîner le vendredi, les autres non. Concernant les matchs : 1 match gagné dans toute la saison de 50 points avec seulement 5 filles, première moitié de saison un peu « cata » et 2<sup>ème</sup> moitié beaucoup mieux.

**JUNIORS (U20M)** (*Christian et Benoît*)

Irréguliers en début de saison, après un temps d'adaptation (7 joueurs 1<sup>ère</sup> année), quand on sait que la division compte 3 années. Ils se sont mis au niveau et ont joué les yeux dans les yeux de leurs adversaires souvent issus de clubs séniors.

**SENIORS Garçons** : L'équipe première réalise une saison en dessous de leurs ambitions en promo région. Dans la spirale de la descente au niveau inférieur, les Arrigans seront tout de même repêchés à ce niveau pour la saison suivante.

Les séniors garçons 2 de Jeff connaissent une saison difficile avec un effectif instable. Ils évolueront donc au niveau inférieur la saison prochaine avec de nouvelles ambitions. L'équipe 3 continue de se faire plaisir en effectuant une saison honorable.

**SENIORS filles** : Les filles de Franck accomplissent une très belle saison. Elles s'octroient le billet pour la montée en excellence département et atteignent la finale de leur championnat. Félicitations

## **ASSOCIATION PAROISSIALE**

L'année 2015 a été marquée dans notre paroisse par le départ des abbés **Bruno Portier et Jean-Amadou Tounkara**. Durant leurs 7 années de présence, ces 2 prêtres ont toujours eu le souci d'intégrer chacun dans la vie paroissiale et de laisser de la place à tous. Une journée de convivialité a été organisée en leur honneur le 16 Août 2015 où plus de 250 personnes les ont entourés, et évidemment, comme il se doit dans notre Chalosse, après les prises de parole, les remerciements, les cadeaux, tout s'est terminé autour d'une bonne table.

Début septembre, nous avons fait la connaissance de notre nouveau prêtre **Louis Cazaux** qui vient de la paroisse **Saint-Benoît de Gosse**.

Nous lui avons fait un très bon accueil lors d'une célébration suivie d'un repas où nous avons pu mesurer combien il était aimé par ses anciens paroissiens qui étaient venus nombreux. Un mois plus tard, arriva du **Burkina Faso**, pour un an seulement, l'abbé **Christophe Ouattara** qui a déjà montré tout son dynamisme et ses compétences.

Bienvenue à tous les deux. Ils sont motivés et proches de nous.

**La responsable du Relais: Mylène VELLO**



## **CLUB LOUS TILHUTS**

Une nouvelle saison s'annonce au club des retraités. Retour sur la saison passée : Les repas dit « du Sanglier » et « de l'Amitié » mijotés par Marie nous ont régalés, comme de coutume. Les sorties organisées, nous ont permis de découvrir la ville de Bordeaux. La visite commentée par un guide spécialisé, fut remarquable.

Le premier ravitaillement nous a amené à Dancharia. Le second nous a permis de visiter et de déguster les produits de la coopérative Eztigar (*jus de pommes, cidre basque*) et de la ferme Aozteia où on élève des brebis « tête noire » et des porcs « cul noir » (*fromage AOC Ossau-Iraty et charcuterie basque*), avant de faire quelques provisions à Arnéguy.

Je n'ai qu'un regret, les sorties n'attirent plus beaucoup les membres de notre association.

De nouvelles inscriptions seraient les bienvenues, surtout des jeunes retraités.

**Le Président : Marcel Larrouture**



## **ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES (APE) du REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL DES ARRIGANS :**

*Communes de Mouscardès, Ossages, Estibeaux et Tilh*  
L'A.P.E. a pour but d'apporter une aide financière aux projets pédagogiques de l'équipe enseignante. L'APE organise le Noël des écoles, les lotos, le défilé de carnaval et le repas, une vente de pâtisseries et la kermesse de fin d'année. Grâce au bénéfice de ces manifestations, l'APE finance une partie de la cotisation annuelle de chaque enfant, un projet pédagogique sur tout le regroupement, les sorties scolaires de fin d'année, et le goûter de carnaval. Cette année pour Noël à Tilh, nous avons eu la visite du Père Noël pour les « Maternelle et les CP ».

A Mouscardès, nos plus grands ont usé la piste de danse du quillier avec un DJ, pour une boum du tonnerre avec plein de bonbons et quelques verres de...grenadine !!!!

Afin que nos enfants puissent bénéficier de tous ces bons moments, sans participation financière de la part des parents, nous comptons sur votre aide et votre présence lors de ces manifestations.

**Les co-Présidentes Ingrid LADOUSSE et Laure TASTET**



## **FOYER DE LA JEUNESSE**

Pour ceux qui ne nous connaissent pas encore, le Foyer de la jeunesse tilhoise est une association regroupant des personnes de tous horizons, le but étant de passer d'agréables moments ensemble toutes générations confondues.

En 2015, nous avons essayé d'égayer quelques dimanches avec nos traditionnels concours de belote. Pour les amoureux du loto, c'était dans la salle Millénium à Orthez que cela se passait.

Et c'est avec un séjour de 2 jours à Madrid que nous avons pu récompenser nos bénévoles qui répondent toujours présents quand il s'agit de donner un coup de main. Le voyage a été riche en visites et en bonne humeur.

Vous l'avez bien compris, si vous êtes bon vivant et à la recherche de distractions, n'hésitez pas à nous rejoindre.

**Les co-Présidents : Sébastien LOLOM et Sophie BEYLACQ**



## Chapitre 6 – DIVERS

### BIBLIOTHEQUE

#### Les animations de la Bibliothèque intercommunale de Tilh

Pour l'édition d'itinéraires 2015, les bibliothèques et médiathèques des Landes sont parties à

#### *la conquête des grands espaces.*

A Tilh, soutenus par la Médiathèque Départementale des Landes, la Bibliothèque intercommunale « Au fil des mots » et la Communauté de Communes de Pouillon, nous sommes partis en voyage .....

#### « *sous le soleil des Indiens* »

Du 14 au 19 octobre, les petits et grands ont découvert dans la salle polyvalente de Tilh, l'exposition culturelle et artisanale de Créa-Diffusion (panneaux explicatifs, objets artisanaux, tapis...), des livres, les très jolis ouvrages des enfants du RPI des Arrigans. Les enfants du regroupement ont pu « s'initier » en découvrant le Grand Chef et le Totem (réalisés par les enfants du centre de loisirs de Pouillon), en répondant à un questionnaire ou en s'asseyant dans les tipis pour lire ou écouter des histoires.

Tous, petits et grands ont été conquis.



Le vendredi 16 octobre à 21h était diffusé gratuitement dans la salle des associations un film documentaire « Mémoires d'Amérique ». Très intéressant, ce film témoignait des effets terribles de la colonisation européenne tant en Amérique du Nord que du Sud et en Amérique centrale et du massacre des indiens. Le samedi 17 octobre, l'après-midi, dans la salle sécurisée pour l'occasion, l'Association « La Flèche Orthézienne » a initié petits et grands au tir à l'arc et à la sarbacane. Un beau voyage pour tous « sous le soleil des indiens ».



#### *Autre animation : « Délice littéraire »*

*Le concept est simple : on se réunit à la bibliothèque, de préférence un samedi matin à partir de 9h, on partage un café gourmand et les livres que l'on a aimé et que l'on a envie de faire découvrir à d'autres lecteurs. Ce fut chose faite le 28 novembre 2015 ! Ce fut un agréable moment de rencontres, très riches d'échanges... Tant et si bien que nous avons recommencé le 6 février et que le prochain rendez-vous des « Délices littéraires » aura lieu le samedi 9 avril 2016. Ami(e)s des livres, soyez par avance les bienvenu(e)s !*

Les bibliothécaires: Gisèle Darrietort, Odile Dubrocas, Christine Jammet, Claudette Salaud, Mariannick Tournis.

## **POMPIERS DE POMAREZ**



Chef de corps : **Alain GARBAY**

Tél : 05 58 89 89 18

Tél : **18**

### **N° D'URGENCE MEDICALE**

**05 58 44 11 11**

Tél : **15**

**Ce numéro n'est à utiliser que seulement hors des horaires des cabinets médicaux habituels, la nuit de 20 h à 8 h, le dimanche et les jours fériés.**



### **GENDARMERIE**

#### **COMMUNAUTE DE BRIGADES DE PEYREHORADE**

Tél : **17**

**Major, Commandant la Communauté de Brigades : Thierry SALMON**

**BRIGADE DE POUILLON : Tél : 05 58 98 35 85 ou en cas d'urgence**

**Adjudant-chef, commandant de Brigade : Didier VAUDRAN**

Ouverture au public : lundi et mercredi de 14 h à 18 h

**BRIGADE DE PEYREHORADE : Tél : 05 58 73 74 90**

**Adjudant-chef, commandant de Brigade : Gérard SCHROTER**

Ouverture au public : lundi au samedi inclus de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h  
dimanche et jours fériés : de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h



*Jadis*

**GENDARMERIE**  
**NATIONALE**



*Aujourd'hui*

## **TRESOR PUBLIC - PERCEPTION DE PEYREHORADE**

**Receveur :** Virginie ROZIERE-CRUZ  
**Ouverture :** lundi et mardi, de 9 h à 12 h 30  
**FERME L'APRES MIDI**  
mercredi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h  
**FERME L'APRES MIDI**  
**ADRESSE :** Trésor Public  
71 rue Lembarry  
40300 PEYREHORADE  
**TEL :** 05 58 73 03 28



## **SERVICE DE TAXIS INTERCOMMUNAUUX**

### **Règlement de la Communauté de Communes pour l'utilisation de taxis**

**Bénéficiaires :** -Personnes âgées de plus de 65 ans résidant sur le territoire communautaire.  
-Personnes souffrant d'un handicap reconnu ou étant dans l'impossibilité temporaire de circuler (avec certificat médical) ;

### **Motif du déplacement :**

- Médical ou paramédical
- Visite à des parents ou amis placés en établissement (hospitalier ou EHPAD)

### **Déplacements :**

- Territoire communautaire
- Dax, Orthez, Pomarez, Amou, Saint Paul-lès-Dax, Peyrehorade, Salies de Béarn



### **Participation financière :**

La participation financière des bénéficiaires pour chaque course « aller et retour » est de 5 € sur le territoire et de 15 € pour les autres destinations.

Avant de faire appel à un transporteur agréé, (Ets DAILLENCQ\* ou Ets PHILIPPE\*), veuillez contacter la Communauté de Communes au 05 58 98 22 98. Le service administratif se chargera de remplir avec vous par téléphone, une fiche d'inscription. Si tous les critères sont réunis, le secrétariat enverra alors directement à l'établissement concerné une autorisation permanente pour vos déplacements.

\*Taxis DAILLENCQ : 05 58 98 08 23

\*Taxis PHILIPPE : 05 58 98 20 74

## **AGENCE POSTALE**



**HORAIRES D'OUVERTURE :** lundi au samedi inclus de 9 h à 12 h

**TELEPHONE :** 05 58 89 68 95

**RAPPEL DES LEVEES :** lundi au vendredi : 15 h Le samedi : 12 h

**ACCUEIL :** Muriel ARTAXET, Christine JAMMET

**Rappel des opérations réalisables dans votre agence postale :**

### **COURRIER ET COLIS :**

- Vente de timbre-poste à usage courant
- Vente d'enveloppes Prêt-à-poster, lettre max, lettre suivie et emballages Colissimo
- Dépôt lettres et objets recommandés (hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée)
- Retrait des lettres et colis en instance (hors Poste restante et valeur déclarée)
- Réexpédition de courrier

### **OPERATIONS FINANCIERES DE DEPANNAGE**

- Retrait d'espèces sur CCP et Compte Epargne du titulaire, limité à **350 € par période de 7 jours glissants.**
- Versement d'espèces sur CCP et Compte Epargne du titulaire, limité à **350 € par période de 7 jours glissants**

- Envoi de tous les chèques dans enveloppes BANQUE POSTALE
- Emission ou paiement de MANDAT-CASH

**La confidentialité des opérations est garantie. L'agent n'a pas accès aux comptes des clients.**

**Seul le titulaire peut effectuer des opérations et non le mandataire.**

**L'Agence postale de Tilh dépend désormais de Peyrehorade.**

## **LA PAROISSE SAINT PIERRE-DES-LUYS**

**Contact téléphonique : 05 58 89 02 50**

**Courriel : [spl40@free.fr](mailto:spl40@free.fr)**



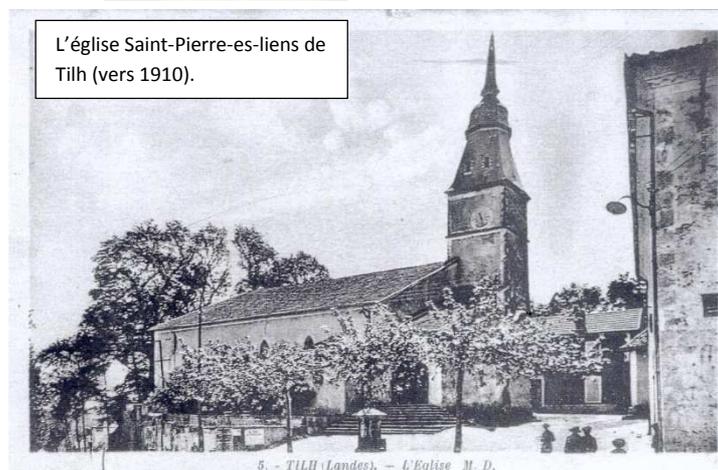
**Louis CAZAUX**

Curé de la Paroisse  
Saint-Pierre-des-Luys  
Accompagnateur de la Pasto-  
rale des Jeunes  
*En résidence au Presbytère  
d'Amou*



**Christophe OUATTARA**

Prêtre coopérateur  
dans la Paroisse  
Saint-Pierre-des-Luys  
*En résidence au Presbytère  
d'Amou.*



L'église Saint-Pierre-es-liens de Tilh (vers 1910).

5. - TILH (Landes). - L'Eglise M. D.



L'église Saint-Pierre-es-liens de Tilh aujourd'hui.

## **LA MAIRIE**



**MAIRE :**

**Jean DARRASPEN**

**SECRETAIRES DE MAIRIE :**

**Cathy GUILLENTEGUY, Christine JAMMET, Catherine SEIGNE**

**OUVERTURE :**

lundi au samedi inclus, de 9 h à 12 h exclusivement

Téléphone sur répondeur l'après-midi

**ADRESSE :**

57 Avenue de la Poste 40360 TILH

**TELEPHONE :**

05 58 89 31 15

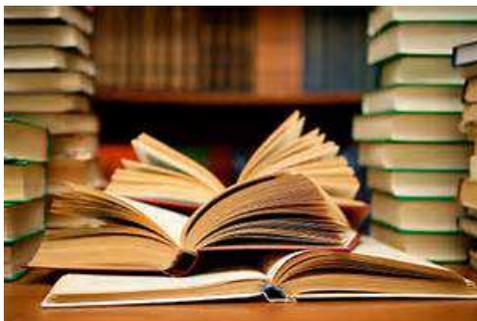
**COURRIEL :**

[mairie.tilh@wanadoo.fr](mailto:mairie.tilh@wanadoo.fr)

**SITE INTERNET :**

[www.tilh.fr](http://www.tilh.fr)

## LA BIBLIOTHEQUE



La bibliothèque communale de Tilh est devenue Intercommunale sous la responsabilité d'Isabelle Ruiz le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Elle est gérée par Christine Jammet, Gisou Darrietort, Odile Dubrocas, Claudette Salaud, Mariannick Tournis.

**OUVERTURE :** lundi de 15 h à 18 h et samedi de 10 h à 12 h toute l'année

**COURRIEL :** [biblio.tilh@orange.fr](mailto:biblio.tilh@orange.fr)

**CONTACTS :** Mairie de Tilh, 05 58 89 31 15

## CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

**Tél :** 05 58 98 38 39

**Site :** <http://www.ccpouillon.fr>

**Horaires et périodes d'ouverture de l'annexe du Centre à Tilh :**

**Mercredi** de 12 h 10 à 19 h pendant la période de classe

Les inscriptions pour le mercredi doivent être effectives

avant le vendredi soir précédent.

**Horaires et périodes d'ouverture du Centre à Pouillon**

**Vacances scolaires :** du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h

**Fermeture :** les week-ends et jours fériés, les vacances de Noël et la dernière semaine d'août.

**Rappel :** le bus pour le Centre de loisirs de Pouillon passe devant l'ancienne Poste le matin à 8 h 50 et le soir à 17 h 40.



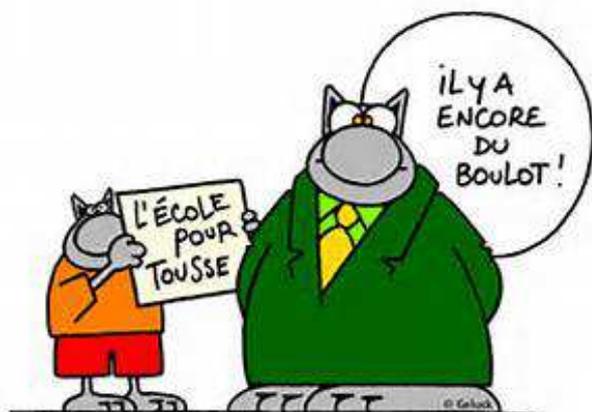
## ECOLE (Regroupement Pédagogique des Arrigans)

**OSSAGES :** **Lionel BARGELES**  
Tél : 05 58 98 06 59

**MOUSCARDES :** **Agnès BOUCHARD**  
**Camille GIMENO**  
Tél : 05 58 98 07 20

**ESTIBEAUX :** **Isabelle LE CORRE**  
**Marina MARTINEZ**  
Tél : 05 58 98 07 49  
x

**TILH :** **Nathalie VERGNES**  
**Odile DUBROCAS**  
**Richard LESPES**  
Tél : 05 58 89 85 18



## GARDERIE PERISCOLAIRE

**Gardiennes :** **Edith CASSEN et Sophie ADMIRAT**

Avant et après la classe au prix horaire de 0.70 € / h jusqu'en juin 2016. Ensuite 0.85 € / h en septembre, Avant 8 h 30 le matin, et après 17 h le soir jusqu'à 19 h.

**Horaires d'ouverture :** 7 h à 19 h

## NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES

### Animatrices :

Josie DUPOUY  
Sandrine GUILLEVIC  
Edith CASSEN  
Laure TASTET  
Sophie ADMIRAT

### Horaires :

de 15 h 45 à 16 h 30  
Le lundi, mardi, jeudi et vendredi.



## CANTINE SCOLAIRE

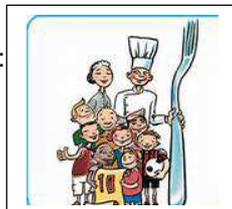
### Cantinière :

Laure TASTET

### Tarif :

au 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour 1 repas :

-1 enfant : 2.35 €  
-2enfants : 2.30 €  
-3 enfants : 2.25



## RAMASSAGE SCOLAIRE

### Pour l'Ecole Primaire du RPI des Arrigans :

- Pour les grands, départ à 8 h 30, retour à 17 h
- Pour les petits d'Ossages, départ à 9 h, retour à 16 h 30

### Pour le Collège de Pouillon :

- Départ devant la salle polyvalente à 7 h 50, retour à 17 h 30

### Pour les Collèges et Lycées d'Orthez :

- Départ devant la salle polyvalente à 7 h 30, retour à 18 h 30

### Pour les Collèges et Lycées de Dax :

- Se rendre à Pomarez ou Estibeaux et prendre la RDTL, départ à 7 h, retour à 18 h 40



## ASSISTANTES MATERNELLES

### **BADETS Béatrice** : directrice

- Crèche familiale intercommunale
- Tél : 05 58 98 29 80

### **SAINT GERMAIN Caroline** :

- 1091 chemin de l'Amérique à TILH
- tél : 05 58 89 86 01



## LE POINT TRI (à la sortie Bourg, direction Dax, sur la droite, après le pont bascule).



Conteneurs de Tri à Tilh !

**Ce qui ne va pas dans les  
conteneurs de tri doit  
être amené  
à la déchetterie  
et non laissé sur place**



**Classée 74<sup>ème</sup> sur 123 communes adhérentes au SIETOM, pour la qualité de notre TRI, nous avons encore de gros progrès à faire pour améliorer nos performances! (voir page 40)**

## DECHETTERIES

### POMAREZ :

Chemin du Yout (zone artisanale)  
Ouverture lundi, mercredi, vendredi, samedi de 9 h à 12 h 30

### AMOU :

(zone artisanale de Cabé, direction Gaujacq)  
Ouverture lundi, mercredi, vendredi, samedi de 13 h 30 à 17 h

**A la déchetterie, on trie pour mieux valoriser nos déchets**



## **RAMASSAGE ORDURES MENAGERES**

Le ramassage des ordures ménagères des conteneurs se fait le jeudi matin, dans toute la commune.

**Ce qui ne va pas dans les conteneurs d'ordures ménagères doit être amené à la déchetterie et non laissé sur place.**



***A Tilh, dépôt sauvage déplorable !***

**Ne laissez pas de verre dans vos sacs poubelle :** les employés du service de ramassage peuvent se blesser.

En outre, la revalorisation du verre permet de contenir la hausse de la Taxe sur les Ordures Ménagères.

Le SIETOM préleve sur la revente du verre récupéré une somme de 3.05 € / tonne qu'il attribue à la **Ligue contre le Cancer**. En 2015, un chèque de 6 398.90 € a été remis à la Ligue.

## **ERDF Direction Territoriale des Landes**

Adresse : 896, rue Monge BP 99 – 40002 MONT DE MARSAN Cedex

**Dépannage-Sécurité :** **09 72 67 50 40**



Suivi de factures, gestion de contrat, modifications techniques des contrats communaux, pannes :

**Appelez le N° du fournisseur figurant sur votre facture**

**Accueil distributeur :**

Particulier : 09 69 32 18 69

Professionnels : 09 69 32 18 70

Entreprise (>36Kva) : 09 69 32 18 99

Professionnels immobilier et construction : 09 69 32 18 77

Site internet : **[www.erdf.fr](http://www.erdf.fr)**

## **EAU : SOGEDO**



**ADRESSE :** 835 avenue de la Course Landaise  
40360 POMAREZ

**Tél :** **05 58 55 39 60**

## **URBANISME – CONSTRUCTION** **SUBDIVISION DE L'EQUIPEMENT - POLE URBANISME**

(Certificats d'urbanisme, permis de construire, déclarations préalables à déposer en Mairie)

**Responsable :** ARCHAMBAUD Denis

**Tél :** 05 58 56 65 16

**ADRESSE :** Direction Départementale de l'Equipelement- Unité Territoriale d'Aménagement (UTA Centre)  
5 rue d'Aspremont  
BP 342 40107 DAX

**Courriel :** [dax.dde-des-landes@equipement.gouv.fr](mailto:dax.dde-des-landes@equipement.gouv.fr)

**ATTENTION ! Toute construction doit faire l'objet d'un dépôt préalable de demande d'autorisation en mairie :**

- Moins de 20 m<sup>2</sup>, demande d'autorisation préalable
- Au-delà de 20 m<sup>2</sup>, demande de permis de construire



## **VOIRIE DEPARTEMENTALE**



**Responsable :** DANGOUMAU M.

**ADRESSE :** Direction Départementale de l'Equipelement  
UTDC de TARTAS  
505 rue Chanzy – 40400 TARTAS

**Tél :** 05 58 73 40 70

## **SERVICES D'AIDE AUX PERSONNES AGEES**



## **REPAS ET TELEALARME**

**PORTAGE DES REPAS A DOMICILE** Tarif : 6.70 € le repas

Repas fournis par la maison de retraite de Pouillon, sous l'égide de la Communauté de Communes.

Pour toute demande, s'adresser à la Mairie de Tilh, sachant qu'il faut commander au minimum 3 repas par semaine.



## TELEALARME

S'adresser à la Mairie. Service mis en place par le Conseil Départemental des Landes avec l'aide de la Communauté de Communes de Pouillon.

-Tarif : 60 € par an



## AIDE MENAGERE A DOMICILE

C.I.A.S. : 60 Allée du Marais  
40290 MISSON  
-Tél : 05 58 98 89 10

A.D.M.R. : 66 rue Moulin  
40330 AMOU  
-Tél : 05 58 89 24 75

La décision de choisir le CIAS ou l'ADMR dépend exclusivement de chaque famille.  
Elle doit ensuite en informer la Mairie.

## SERVICES MEDICO-SOCIAUX

### MEDECINS



### AMOU :

Tél 05 58 89 00 65

Docteur **DARMAILLAC-CHEMINADE** Véronique

Docteur **DARMAILLAC** Guillaume

Docteur **DUCASSE** Karine

Docteur **GUICHENUY-MASSIE** Marie-Vincente

Docteur **LALANNE** Matthieu

### HABAS :

Tél 05 58 98 89 90

Docteur **DAUBIGNY** Bruno

Docteur **LANSON** Pierre

### POMAREZ :

Tél 05 58 89 29 09

Docteur **LAFARGUE** Brigitte

Docteur **LAFARGUE** Patrick

Docteur **SIBAI** Mehdi



## CABINETS D'INFIRMIERES

### AMOU :

Tél 05 58 89 24 04  
7, rue de la Técoière  
DEYRIS Mme  
LESPES Mme  
DARROUZES Mme  
ROCHELET Mme

### POMAREZ :

Tél 05 58 89 82 15  
35, route de Castel-Sarrazin  
LEBEL  
FARGUES  
HILLOTTE

### TILH :

Tél 06 46 36 11 26  
24, avenue de la Poste  
GALIN Maïté  
HAURAT Aurélie

### AMOU :

Tél 06 71 44 94 47  
74, allée des sports  
DUFOURCQ Thérèse  
GIGNOL Karine

### HABAS :

Tél 05 58 98 03 19  
211, route de la Gare  
CONDRO M.  
LABORDA M.  
LANUSSE M.



## SERVICE SOCIAL DE POUILLON

### POUILLON :

Tél 05 58 98 21 87  
BASTIN Pascale : Assistante sociale  
Permanence téléphonique lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9 h à 10 h

## CABINET DE SHIATSU

Tél 06 72 78 80 29  
24, avenue de la Poste  
40360 TILH  
DULAY Stéphanie



## CABINET DE CHRONONUTRITION

Tél 06 76 94 02 86  
Courriel : audrey.darricau@sfr.fr  
269, avenue de la Poste  
40360 TILH  
DARRICAU Audrey



## CABINET DE PSYCHOPRATICIEN

Tél 06 59 30 17 49  
Courriel : magalie29@yahoo.fr  
2 rue du gave  
64300 ORTHEZ  
EDME-SALIOU Magali



# TARIFS COMMUNAUX 2016

## PHOTOCOPIES

A4 Noir et Blanc	0.10 €	A4 Couleur	0.50 €
A4 Noir et Blanc	0.15 € Recto Verso	A4 Couleur	0.75 € Recto Verso
A3 Noir et Blanc	0.15 €	A3 Couleur	1.00 €
A3 Noir et Blanc	0.25 € Recto Verso	A3 Couleur	1.25 € Recto Verso

Les télécopies (fax) sont remplacées par des envois par courriel (internet), **gratuitement**.

**Pensez toutefois à noter scrupuleusement les adresses courriel de vos correspondants.**

## LOCATIONS DE SALLES

### SALLE POLYVALENTE :

Caution : 450 €

Sans cuisine : 80 €

Avec cuisine : 150 €

### SALLE DES ASSOCIATIONS :

Caution : 450 €

Sans cuisine : 80 €

Avec cuisine : 120 €

## CONCESSIONS CIMETIERE (perpétuelles)

-Concession perpétuelle : 40 € / m<sup>2</sup> (à compter du 1-04-2016)  
plus 25 € de droits d'enregistrement

-Modules forfaitaires: 1 m x 2.50 m ou 2 m x 2.5 m ou 3 x 2.5 m  
soit 2.50 m<sup>2</sup> : 100.00 € + 25.00 €  
ou 5.00 m<sup>2</sup> : 200.00 € + 25.00 €  
ou 7.50 m<sup>2</sup> : 300.00 € + 25.00 €

## CONCESSIONS ESPACE CINERAIRE (15 ans ou 30 ans)

-Accès au Jardin du souvenir : 100.00 €  
-Case d'une urne pour 30 ans : 400.00 €  
-Case de 1 urne pour 30 ans : 400.00 €  
-Case de 2 urnes pour 30 ans : 500.00 €  
-Case de 3 urnes pour 30 ans : 600.00 €  
-Case de 4 urnes pour 30 ans : 700.00 €  
-Case de 1 urne pour 15 ans : 200.00 €  
-Case de 2 urnes pour 15 ans : 250.00 €  
-Case de 3 urnes pour 15 ans : 300.00 €  
-Case de 4 urnes pour 15 ans : 350.00 €

## TIMBRE FISCAL POUR PASSEPORT BIOMETRIQUE

-Mineurs de moins de 15 ans : 17.00 €  
-Mineurs de 15 ans à 18 ans : 42.00 €  
-Majeurs : 86.00 €

## CARTE NATIONALE D'IDENTITE C.N.I.

Pour renouveler votre C.N.I., vous devez apporter à la mairie **vos ancienne carte** et les documents ci-après listés :

### -Cas n°1 – Votre ancienne carte est plastifiée (1)

\*Un justificatif de domicile (acte de propriété, contrat de location, quittance de loyer, avis d'imposition, facture d'énergie ou de téléphone fixe, et sinon, une facture au nom de la personne qui vous héberge accompagnée de sa CNI.

\*2 photos conformes aux normes en vigueur (photographe conseillé)

### -Cas n°2 – Votre ancienne carte est cartonnée (2) ou plastifiée (1) mais périmée depuis plus de 5 ans

\*Un justificatif d'état civil (copie acte de naissance avec filiation délivré par votre Mairie de naissance).

**et les pièces listées au cas n°1**

**Délai d'obtention :** actuellement le délai maximum peut être de 2 mois, après que votre dossier complet ait été transmis à la Préfecture des Landes par la Mairie. Nous vous prévenons dès que votre carte est arrivée.

**A savoir :** la CNI est gratuite, mais son renouvellement est soumis à un droit de timbre de 25.00 € si l'ancienne carte ne peut être présentée.

-(1) : C'est un titre dit « **sécurisé** »

-(2) : C'est un titre dit « **non sécurisé** »

La durée de validité de la Carte d'Identité est de 15 ans depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 pour les personnes majeures.

## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les citoyens doivent être inscrits sur les listes électorales.

**La date limite d'inscription est fixée au 31 décembre de chaque année pour pouvoir voter l'année suivante.**

Pour s'inscrire, il faut se présenter en Mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité.

**A savoir :** A 18 ans, si les formalités de recensement militaire ont été accomplies, l'inscription est automatique.



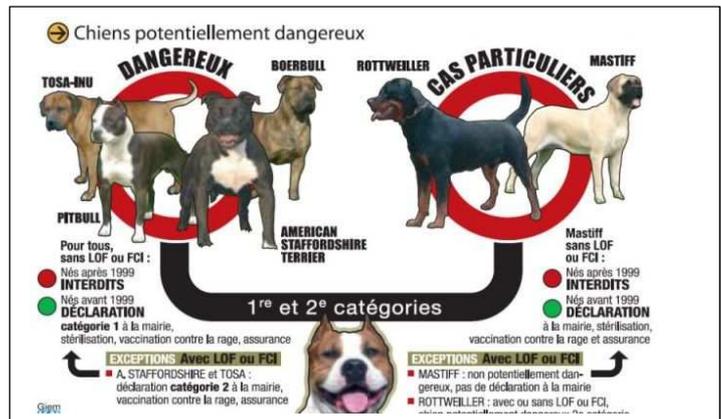
## **MAITRES DE CHIENS DANGEREUX : OBLIGATIONS**

**Si vous détenez un chien de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> catégorie, vous devez :**

- vous présenter en Mairie pour effectuer une déclaration.
- suivre une journée de formation pour obtenir votre permis de détention.

**Inscriptions et renseignements** : CFPPA des Landes  
Tél 05 58 98 71 38

Courriel: [cfppa.dax@educagri.fr](mailto:cfppa.dax@educagri.fr)



## **RECENSEMENT MILITAIRE**

Le recensement militaire est une démarche administrative à **caractère obligatoire**, que doivent effectuer tous les jeunes gens (filles et garçons), dès l'âge de 16 ans révolus ;

**Comment et quand se faire recenser ?** Se présenter à la Mairie de son domicile le mois de ses 16 ans révolus muni du livret de famille. Un certificat de recensement est alors remis aux intéressés. La présentation de ce certificat sera nécessaire pour être autorisé à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (examens de l'Education nationale, permis de conduire)



## **DAX : LA FERIA EN BUS**

***A l'heure où nous mettons sous presse, les renseignements concernant les bus de transport aller et retour aux fêtes de Dax ne sont pas encore connus. Renseignez-vous le moment venu à la Mairie.***

## **ARTISANS, COMMERCANTS, ENTREPRISES**

<b>ALLAL Bruno</b>	Isolation intérieure & par l'extérieur	06 33 84 58 62
<b>ART-e-DESIGN</b>	Création sites informatiques	06 60 81 01 46
<b>CAMPAGNE-IBARCQ Bernadette</b>	Gîte et chambres d'hôtes	05 58 89 37 49
<b>CLERGEAT Martine</b>	Brûlerie du Béarn - Cacahuètes, café	06 63 48 54 98
<b>CRUICKSHANK Alasdair</b>	Goudronnage	05 58 55 34 30
<b>DARRICAU Audrey</b>	Coaching en diététique personnalisé	06 76 94 02 86
<b>DOMINIQUE CREATION</b>	Peinture sur tous supports	06 37 96 14 30
<b>SUBERCHICOT Gérard</b>	Correspondant Sud-Ouest	05 58 98 32 37
<b>EDME-SALIOU Magali</b>	Psychopraticien	06 59 30 17 49
<b>ENCINAS François</b>	Sculpteur sur Bois/Menuiserie	05 58 89 32 03
<b>JACQUET Romain</b>	Plombier	06 70 79 81 34
<b>KIWI Construction</b>	Bâtiments	06 11 80 21.86
<b>LAGARDERE Roland</b>	Coiffure Hommes-Femmes	05 58 89 35 67
<b>LATASTE Benoît</b>	Peintre en bâtiments	05 58 55 36 82
<b>LAVIELLE Christophe</b>	Garagiste	05 58 89 31 59
<b>LOU CAN</b>	Pension canine	05 58 55 31 95
<b>MOREAU Nicolas</b>	Multi-service dans le bâtiment	06 19 15 17 76
<b>POTTIER Nicolas</b>	Maraîcher biologique	06 87 75 09 22
<b>SAS AGRALIA</b>	Commerce de gros en céréales	05 58 55 39 10
<b>SAVEURS A DOMICILE</b>	Traiteur	06 80 72 30 56
<b>SHIATSU (Stéphanie 40)</b>	Autres personnels de santé	06 72 78 80 29
<b>SEGAS Frères</b>	Entreprise de Plâtrerie	05 58 89 36 14
<b>TERAFEU et TERAFOUR</b>	Poteries-Art culinaire	05 58 55 31 60
<b>LARROUTURE Transports SARL</b>	Transports routiers de marchandises	05 58 89 33 11
<b>WD Menuiserie (William Dulay)</b>	Menuiserie	06 10 41 32 77

# SIETOM DE CHALOSSE

**TILH peut et doit s'améliorer !**



## Commune de Tilh Bilan 2015



### Fiche d'identité SIETOM

Population : 76 506  
 Nombre de points tri : 1 pour 358 hab  
 Nombre de conteneurs OM : 1 pour 14 hab

### Fiche d'identité de la commune

Population : 824  
 Nombre de points tri : 1 pour 412 hab  
 Nombre de conteneurs verres isolés : 0  
 Nombre de conteneurs OM : 1 pour 15 hab

### La collecte ordures ménagères

Tonnage SIETOM : 16 481 tonnes  
 Ratio SIETOM en kg/hab : 216  
 Ratio national en kg/hab : 288

Tonnage commune : 178  
 (ratio SIETOM x population commune)  
 Jour(s) de collecte : **Jeudi**  
 depuis le 21 septembre 2015

### Le compostage individuel

5 composteurs distribués en 2015  
 82 foyers équipés soit 21 % de la commune

### La collecte sélective

Classement commune  
 2015 : 74 /123

Rappel 2014  
 69 /124

(établi en cumulant l'ensemble des performances de tri)

### Bilan des collectes du SIETOM et de la commune

Matériau	SIETOM		Commune		Ratio commune /ratio SIETOM
	Tonnage collecté	Ratio en kg/hab	Tonnage collecté	Ratio en kg/hab	
P	1 900 862	24,9	19 521	23,7	☹
E	506 640	6,6	5 156	6,3	☹
V	2 098 264	27,4	16 556	20,1	☹

P= Papier E= Emballages V= Verre

### Evolution des collectes de la commune



### Bilan des collectes par point tri

